



**Commission de coopération environnementale
de l'Amérique du Nord**

**Session ordinaire du Comité consultatif public mixte no 10-02
et
Tribune publique intitulée *Des collectivités et des écosystèmes en santé***

tenues les 16 et 17 août 2010
à Guanajuato (État du Guanajuato), au Mexique

Compte rendu de discussion¹

Le Comité consultatif public mixte (CCPM) de la Commission de coopération environnementale (CCE) de l'Amérique du Nord a tenu une tribune publique les 16 et 17 août 2010, à Guanajuato (État du Guanajuato), au Mexique. Cette réunion avait pour objectif d'examiner les liens entre la salubrité des écosystèmes et la santé humaine, ainsi que de donner un aperçu de l'outil que représente le Registre nord-américain de rejets et de transferts de polluants (RNARTP) pour que le public puisse cerner et évaluer les problèmes éventuels en matière de santé.

Le présent compte rendu de discussion fait état de chacun des points à l'ordre du jour, de l'ensemble des décisions prises par les membres du CCPM, des mesures de suivi à prendre et des responsables de ces mesures (voir l'ordre du jour à l'annexe A et la liste des participants à l'annexe B).

On peut également se procurer le texte des comptes rendus de discussion, des avis du CCPM au Conseil et d'autres documents relatifs au Comité auprès du bureau de sa chargée de liaison, ou les consulter dans le site Web de la CCE, à l'adresse <www.cec.org>.

Mot de bienvenue et observations préliminaires du président du CCPM, M. Glen Wright

M. Wright souhaite la bienvenue aux participants et donne un aperçu de la CCE, en précisant qu'elle a été établie parallèlement à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA). Il souligne également le rôle que joue le CCPM, à savoir solliciter l'opinion du public sur les principales questions environnementales et formuler des avis au Conseil de la CCE, lequel est constitué des ministres de l'Environnement du Canada et du Mexique, et de l'administratrice de l'*Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement) des États-Unis. Il déclare, au nom de tous les membres du CCPM, que cette réunion offre l'occasion de visiter un merveilleux emplacement historique. Il fait état de l'ordre du jour de la séance publique en précisant qu'il donnera la possibilité de poser des questions, de formuler des réponses et de tenir des discussions. Il remercie toutes les personnes qui ont organisé cette

¹ Avertissement : Le présent compte rendu de discussion a été établi avec soin et les membres du CCPM l'ont adopté, mais il est possible qu'il ne rapporte pas fidèlement les propos des personnes citées, car celles-ci ne l'ont ni examiné ni approuvé.

réunion, notamment les représentants du Mexique pour le chaleureux accueil qu'ils ont réservé à tous les membres du CCPM à leur arrivée. Le président invite chacun des membres du Comité à se présenter à tour de rôle (leur biographie est consultable dans le site Web de la CCE).

M. Wright demande ensuite à M^{me} Adriana Nelly Correa de présenter l'orateur principal.

Discours d'ouverture, par le D^r Aaron Bernstein, MD, MPH, de l'Harvard Medical School

Animatrice : M^{me} Adriana Nelly Correa, membre mexicain du CCPM

M^{me} Correa présente le D^r Bernstein et précise que ses travaux consistent à étudier les effets des changements environnementaux sur la santé humaine à l'échelle mondiale, dont les changements climatiques et la perte de biodiversité, dans le but de mieux les faire connaître aux décideurs, aux enseignants et au public.

Le D^r Bernstein se dit enchanté de pouvoir prononcer ce discours et mentionne qu'il portera sur la relation entre la salubrité des écosystèmes et la santé des collectivités, et plus précisément sur trois éléments : ce que l'on entend par « écosystème », l'état des écosystèmes sur la planète et, en dernier lieu, ce que nous devons modifier dans nos relations avec la biosphère.

Le D^r Bernstein donne une définition des écosystèmes qui repose fondamentalement sur la vie qui les anime. Il indique que la santé humaine dépend de la salubrité de la nature étant donné que la nourriture que nous absorbons a besoin des écosystèmes pour la produire. La plus grande partie de l'eau dont les cultures ont besoin est filtrée par les écosystèmes, et la qualité de l'air dépend majoritairement d'eux. En fait, les forêts peuvent diminuer le taux de mortalité, et les écosystèmes tels que ceux des milieux forestier et océanique déterminent le climat de la planète.

Il poursuit en mentionnant que les écosystèmes influent fortement sur la manifestation de maladies infectieuses, et que de nouvelles maladies, telles que le Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) et la grippe H1N1, sont en augmentation, et que presque les trois quarts d'entre elles peuvent toucher des espèces animales en plus des humains. Tout en faisant état de ces relations en détail, il déclare que de nombreux exemples illustrent le fait que des perturbations dans les écosystèmes ont donné lieu à des infections qui touchent les humains. Il indique qu'il pourrait parler pendant des heures des façons dont la santé dépend de la salubrité des écosystèmes, car presque tout ce qui peut assurer la santé chez l'humain provient de la nature.

Le D^r Bernstein affirme également que la majeure partie de l'assistance est présente ce jour-là parce qu'elle est consciente que le monde est en mauvais état et que cela provoque des crises sanitaires dont la liste est longue, que ce soient les inondations en Chine, les coulées de boue causées par la déforestation, ou les incendies dans le nord-ouest du Pacifique et au Canada. Certains de ces phénomènes provoquent l'extinction d'espèces, et cette extinction est aujourd'hui 100 à 1 000 fois plus importante qu'on aurait pu le prévoir en fonction de l'étude des fossiles. On a connu cinq extinctions massives dans l'histoire, dont la plus récente il y a cent soixante-cinq millions d'années, et la sixième est en train de se produire.

Les principales causes de cette extinction sont la perte d'habitats (majoritairement due à l'agriculture) et les changements climatiques, et ces derniers dépasseront probablement la perte

d'habitats vers le milieu du siècle. Selon des estimations prudentes, environ 15 % de toutes les espèces existantes seront proches de l'extinction d'ici 2050, uniquement en raison des changements climatiques.

Le D^r Bernstein déclare qu'il est important de prendre conscience que tous les changements qui se produisent dans l'environnement, que ce soit à cause de la pollution, de la perte d'habitats, des changements climatiques ou de tout autre changement que subit notre planète, ont une caractéristique commune, à savoir qu'ils finissent par agir sur le monde vivant, c'est-à-dire qu'ils ont des effets néfastes sur la vie à l'échelle de la planète. Une fois que l'on perd un élément de la biodiversité et une espèce, cette perte est permanente et l'on ne peut rien faire par la suite pour changer le cours des choses.

Le D^r Bernstein mentionne toutefois que nous avons la possibilité d'intervenir à l'égard des changements climatiques et de la pollution, même si nous ne sommes pas en mesure de recréer la vie. Pour ce faire, nous devons nous poser des questions difficiles sur ce que l'on sait et ne sait pas au sujet de la vie sur Terre. Il est évident que notre santé dépend de la nature, mais cet élément essentiel à la santé se dégrade à un rythme alarmant. On est devenu tellement spécialisé en toutes choses, que l'on ne porte plus attention à l'ensemble, et compte tenu du fait que le plus gros de la population habite en ville où l'on importe des marchandises et l'on exporte des déchets, on est devenu insensible aux questions qui touchent la biodiversité. Il fait également observer que le cerveau humain n'est tout simplement pas en mesure d'avoir une vision à long terme, alors que c'est exactement là que résident le problème et la solution à ce problème.

Le D^r Bernstein aborde ensuite ce que l'on peut faire pour atténuer les risques. Il évoque notamment le fait que la société est en train d'adopter l'entreprise écologique et recommande d'acheter différemment afin de réduire les empreintes de carbone. Il affirme que le problème ne peut se résoudre par les interventions individuelles de gens qui agissent de la bonne manière, parce que la production de marchandises a déjà trop détérioré la planète pour que les personnes qui consomment ces marchandises puissent changer les choses à elles seules.

Il ajoute que les décideurs doivent prendre des mesures incitatives, car il faut approvisionner les consommateurs en biens et services écologiques. Le carbone doit également coûter plus cher et l'on doit redoubler d'efficacité, sans compter qu'il faut agir à l'égard de la perte d'habitats et de ses causes. Le RNARTP et le *Toxics Release Inventory* (TRI, Inventaire des rejets toxiques) des États-Unis sont utiles, car la diffusion de leurs données dans le public suscite de nouvelles prises de position, du genre « pas dans ma cour », de la part de nombreuses collectivités, ce qui a sérieusement motivé des entreprises à diminuer leurs rejets de polluants ou à y mettre un terme.

Le D^r Bernstein déclare que l'assistance doit se demander pour quelle raison le pédiatre qu'il est parle d'écosystèmes, mais il affirme que la réponse est très simple, à savoir que son action est limitée lorsqu'il rédige une ordonnance pour que les enfants restent en santé. Il affirme donc qu'il faut faire plus, c'est-à-dire protéger le monde naturel si nous voulons nous protéger. Il conclut en mentionnant qu'aucun médecin n'est en mesure de compenser la perte des services essentiels que la nature offre au bénéfice de la santé humaine.

M^{me} Correa remercie le D^r Bernstein de son exposé aussi détaillé qu'instructif, et après avoir invité l'assistance sur place et en ligne à poser des questions, elle se charge de formuler la première.

Question : M^{me} Correa mentionne qu'on se rend compte que la santé humaine dépend vraiment de la salubrité des écosystèmes et que toutes les fonctions dont a parlé le D^r Bernstein représentent les avantages qu'offrent les écosystèmes et qu'on nomme ces avantages « services écologiques ». Elle ajoute que ceux-ci contribuent au bien-être de l'humanité et qu'on les perd lorsqu'un écosystème n'est plus salubre. Étant donné que le docteur a déclaré que l'interruption de ces services a causé la manifestation de plusieurs maladies, elle demande s'il pourrait expliquer un peu plus en détail pour quelle raison elles découlent de l'interruption de processus écologiques.

Réponse : Le D^r Bernstein se sert de l'exemple de la transmission de virus aux humains par des primates, notamment celle du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et plusieurs autres. Ces virus, tout comme le VIH, continuent de se propager chez les humains. En ce qui concerne le VIH, beaucoup de gens pensent qu'il serait insensé d'établir une relation entre la pêche et une nouvelle pandémie de ce virus. Mais c'est ce qui s'est produit au début des années 1950 avec un important déclin, soit 90 %, des stocks de poisson. C'est pour cette raison que les gens se sont de plus en plus tournés vers la jungle pour trouver les protéines dont ils ont besoin. On peut également citer d'autres exemples, dont le SRAS. Avant que ce syndrome devienne un problème chez l'humain, il existait déjà chez les chauves-souris de Chine qui subissaient une perte d'habitats. Mais le D^r Bernstein soutient qu'il faut être plus prudent lorsqu'on établit une relation entre la perte d'habitats, une maladie qui touche une espèce et sa transmission aux humains.

M^{me} Correa ajoute que si dans le cadre de l'application de produits agrochimiques, on utilise des pesticides en dépassant la mesure dans laquelle les écosystèmes contrôlent naturellement les animaux nuisibles, cela aura des conséquences sur la santé. Elle ajoute que l'utilisation de produits chimiques en agriculture semble avoir des conséquences sur les écosystèmes comme l'ont montré les exemples qu'a cités le D^r Bernstein au cours de son exposé.

Question : Les universitaires et les scientifiques sont-ils prêts à relever les défis sanitaires auxquels fait face une collectivité mondiale de plus de 650 millions de personnes, compte tenu du fait que les produits agricoles génétiquement modifiés et les produits agrochimiques propagent des polluants dans les écosystèmes? Le RNARTP est important pour savoir comment s'attaquer à ce problème, et l'on a besoin de mécanismes de soutien pour déterminer s'il existe des réponses à tout ce qui a des conséquences sur l'humanité. Les scientifiques et les universitaires sont-ils en mesure de continuer à surveiller les aliments et la pollution, notamment dans le milieu marin?

Réponse : L'un des défis auxquels nous faisons tous face consiste à savoir où centrer notre énergie. Il est important d'essayer de se concentrer sur les enjeux les plus importants, à savoir la perte d'habitats et les changements climatiques. Plus la pollution constituera un problème et plus elle suscitera des préoccupations, notamment les cultures d'organismes génétiquement modifiés et la propagation des produits agrochimiques. Et si nous ne nous attaquons pas aux changements climatiques et nous n'intervenons pas à l'égard des facteurs économiques qui provoquent la

destruction des habitats, il ne sera franchement pas important de connaître l'ampleur de la pollution. Nous savons pertinemment où résident les problèmes et nous pouvons faire quelque chose pour les régler. Il faut tout simplement se rappeler quelle est la part de ces problèmes dans ceux que connaît l'ensemble de la biodiversité.

Question : S'il existe une relation intrinsèque entre la nature et la santé humaine, pour quelle raison les décideurs n'interviennent-ils pas différemment? À titre de membres de la collectivité nord-américaine, comment pouvons-nous réagir pour que les décideurs prennent des mesures plus positives avant d'assister à la perte d'habitats, d'espèces et d'écosystèmes? Si ces questions font l'objet de discussions, on sait que les intérêts financiers et commerciaux ainsi que d'autres facteurs encore plus épineux ont une influence des plus notables dans l'économie des pays en développement. Quel pouvoir d'influence avons-nous à ce sujet? Disposons-nous d'une analyse du coût économique? De quelle manière pouvons-nous fournir de l'information des plus pertinentes et au moment le plus opportun à nos ministres? Comment pouvons-nous intervenir pour que ce qui est logique soit appliqué dans la pratique?

Réponse : La question que vous soulevez est tout à fait d'actualité étant donné que les décideurs ne font pas reposer leurs décisions sur les écosystèmes. La réponse la plus courte consiste à dire qu'il y a deux choses en cours. La première réside dans le fait que les décideurs ou les responsables des orientations politiques des trois pays représentés ici sont motivés par des intérêts économiques à court terme fondés sur des modèles économiques qui ne valorisent pas nécessairement le monde vivant. Le pouvoir de l'éducation à cet égard est considérable, et les programmes d'études dans ces trois pays commencent à inclure les changements climatiques. Les gens, plus particulièrement les scientifiques, veulent s'assurer que les enfants comprennent de quoi il s'agit en constatant le problème que vous soulevez, à savoir que nos décideurs ne sont pas des scientifiques. Nous devons instruire nos enfants et les inciter à comprendre que ces problèmes peuvent se résoudre et que nous pouvons faire quelque chose dans ce sens. En réalité, s'il faut que des personnes s'en chargent et continuent de s'en charger, ce sont celles qui s'y engageront au plus vite, et ce sera forcément les enfants.

Question : Pouvez-vous préciser la relation entre la manifestation de maladies et les changements climatiques, dont les conditions météorologiques? Pouvons-nous prévoir certaines de ces maladies étant donné que les conditions météorologiques se reproduisent habituellement de temps à autre? Ça permettrait de les prévenir et d'épargner des vies et de l'argent comme cela a été le cas récemment avec la grippe H1N1. Je ne sais pas si Harvard ou un autre établissement d'enseignement dispose d'informations sur les conditions dans lesquelles ces types de maladie se manifestent, mais il s'agirait d'une mesure sanitaire préventive pour la population mondiale.

Réponse : Je voudrais mettre en garde toute l'assistance en ce qui concerne les prédictions de maladies infectieuses en relation avec les changements climatiques. Je pense que c'est très difficile à déterminer, car même si l'on peut élaborer des modèles qui peuvent prévoir certaines maladies, dont celles transmises par des vecteurs et par l'eau, ces maladies deviendront plus courantes à mesure que la planète se réchauffera. Il est en effet très difficile de prévoir la manifestation de maladies infectieuses en se fondant seulement sur des variables climatiques. Mais votre remarque est très pertinente. En fait, je pense que nous en savons déjà beaucoup sur la manière de prévenir les maladies infectieuses, particulièrement celles comme la grippe H1N1.

Les pandémies de grippe se produisent constamment étant donné qu'il s'agit d'un élément naturel du cycle d'un virus, et il s'en produira d'autres à l'avenir. Nous ne vivons pas sur une planète dont la population est peu dense, et les risques de pandémie y sont plus élevés parce que nous la parcourons fréquemment et qu'elle est justement densément peuplée. Les risques de manifestation de maladies étant donc amplifiés par ces facteurs, je pense qu'il y a beaucoup à faire en matière de politique publique pour prévenir l'apparition de certaines maladies, même si l'on ne sait pas vraiment ce qui va advenir avec les changements climatiques.

Question : J'ai été particulièrement heureux de vous entendre dire qu'il ne faut pas s'attendre à obtenir des résultats à la suite de démarches individuelles et de changements isolés, mais que les enjeux sont beaucoup plus généraux. J'aimerais savoir de quelle manière nous pouvons susciter des changements dans les décisions prises par le secteur industriel étant donné que celles-ci ont des conséquences dramatiques sur l'environnement et les écosystèmes, et qu'elles ont une influence déterminante sur les décisions gouvernementales. Comment pouvons-nous donc avoir de l'influence sur celles du secteur industriel de manière à pouvoir atteindre les objectifs que nous avons dû nous fixer?

Réponse : Lorsqu'on parle à des représentants de grandes entreprises, j'ai remarqué qu'ils disent souvent qu'ils n'ont pas vraiment d'influence sur les décisions politiques. En ce qui concerne bon nombre d'entre eux, je suis convaincu que c'est vrai. Il y a très peu de gens sur cette planète qui essaient activement et en toute connaissance de cause de tout saccager en pensant que cela profitera à leurs enfants. Je pense que l'un des problèmes auxquels fait face le secteur privé est l'existence de mesures incitatives qui sont prises dans une autre sphère que la leur et qui ont des effets néfastes. Compte tenu de l'enjeu que suscitent les émissions de carbone, il est évident que le cadre réglementaire actuel contrarie le milieu des affaires. Que font les décideurs lorsqu'ils édictent une législation pour uniformiser les règles du jeu? En réalité, il est très difficile de s'entendre sur ce qui est équitable. La principale impasse dans les négociations sur le climat ne consiste pas à savoir si nous devrions faire quelque chose, mais plutôt à déterminer quelle est la part équitable de chacun. Nous nous sommes embourbés dans des questions d'équité et nous ne sommes pas en mesure d'agir, même si la grande majorité d'entre nous le désirent. Je pense que le secteur privé est conscient que les changements climatiques ne sont pas bons pour le domaine des affaires, mais à mesure que ces changements deviendront un enjeu sanitaire, le défi sera encore plus grand dans ce domaine.

Question : Comme vous l'avez mentionné, rien n'est plus troublant que ce qui se passe dans l'Arctique étant donné qu'il s'agit d'un écosystème très fragile. Il est également troublant de constater à quel point les gens sont différemment touchés par les pratiques actuelles. Je veux juste vous féliciter pour le type de travail que vous accomplissez et souhaite que nous puissions modifier fondamentalement la manière de penser des décideurs.

Réponse : Le D^f Bernstein remercie les membres de l'assistance pour leurs questions et observations.

De son côté, M. Wright remercie M^{me} Correa d'avoir animé cette séance ainsi que le D^f Bernstein pour son exposé aussi intéressant qu'élaboré.

Aperçu du Registre nord-américain de rejets et de transferts de polluants, par M. Orlando Cabrera Rivera, gestionnaire de projet, qualité de l'air et RRTP**Animateur : M. Gustavo Alanis-Ortega, membre mexicain du CCPM**

M. Alanis-Ortega fait quelques observations afin de mettre l'exposé sur le Registre nord-américain de rejets et de transferts de polluants (RNARTP) en relation avec le thème de la réunion, à savoir « des collectivités et des écosystèmes en santé ». Il indique ensuite qu'après un aperçu du projet connexe par son gestionnaire, lequel projet donne lieu à l'établissement du rapport *À l'heure des comptes*, trois spécialistes nord-américains de chaque pays feront chacun leur tour un exposé. M. Alanis-Ortega présente ensuite le gestionnaire du projet, M. Orlando Cabrera Rivera, et l'invite à rendre compte des activités de celui-ci.

M. Cabrera Rivera mentionne que, grâce au projet, la CCE compile les données des déclarations annuelles recueillies dans le cadre des trois programmes nationaux de registre de rejets et de transferts de polluants (RRTP), c'est-à-dire les rejets dans l'air, l'eau et le sol, et les transferts de substances toxiques pour des besoins d'élimination, de traitement, de récupération et de recyclage.

Il résume les avantages du projet, qui comprennent les suivants :

- Favoriser le droit à l'information des collectivités.
- Renforcer la sensibilité du public à la pollution.
- Préserver la santé des enfants et des populations vulnérables.
- Favoriser la prise de meilleures décisions et la prévention de la pollution par les entreprises.
- Soutenir l'amélioration de la planification et de la réglementation par les gouvernements.
- Faciliter la planification des interventions d'urgence.

Il énumère ensuite les objectifs du projet, à savoir les suivants :

- Améliorer la comparabilité des données des RRTP en Amérique du Nord (résolution du Conseil n° 97-04).
- Améliorer la connaissance des sources industrielles et la gestion des polluants qui suscitent des préoccupations communes sur le continent.
- Élargir l'accès du public à l'information.
- Renforcer l'utilisation des données des RRTP afin d'établir des priorités et de prendre des décisions visant à protéger les écosystèmes communs, à améliorer la gestion des polluants et des substances chimiques, et à réduire la pollution.

M. Cabrera Rivera poursuit en décrivant les activités du projet, et à l'aide de graphiques et de Google Earth, il montre quels sont les établissements industriels qui ont déclaré des rejets et des transferts de polluants en 2006 (environ 35 000) et donne un aperçu du rapport *À l'heure des comptes* et du site Web correspondant.

Il donne également des exemples d'utilisation des données du RRTP en vue d'établir des priorités, notamment dans les rapports spéciaux de la CCE, tels que celui intitulé *La santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord : Premier rapport sur les indicateurs et*

mesures disponibles. Il cite également le rapport intitulé *Les substances toxiques et la santé des enfants en Amérique du Nord*, dont l'établissement s'est largement fondé sur les données des RRTP. M. Cabrera Rivera fait suivre ces deux exemples de la description de certains tableaux récapitulatifs provenant du site Web *À l'heure des comptes en ligne*. Il explique ensuite de quelle manière les RRTP rendent compte des transferts de polluants en Amérique du Nord, et à quel point ces registres sont utiles pour évaluer les transferts transfrontaliers de métaux des États-Unis vers le Mexique. Il donne également des exemples de transferts de polluants et déclare qu'il ne s'agit que de certains des outils permettant de soutenir la gestion de l'environnement sur le continent, et précise ensuite qu'il est possible d'obtenir de plus amples renseignements à l'adresse

<http://www.cec.org/Page.asp?PageID=1212&ContentID=&SiteNodeID=569&BL_ExpandID=&AA_SiteLanguageID=2>.

M. Alanis-Ortega remercie M. Cabrera Rivera de son exposé instructif et le félicite pour ses travaux tout en mentionnant que le RNARTP est un outil précieux pour planifier, sensibiliser et prendre des mesures de réduction des risques environnementaux. Il présente ensuite le prochain segment de l'ordre du jour qui comprend des exemples précis d'utilisation du RNARTP pour cerner et évaluer les problèmes de santé éventuels dans les collectivités.

Exemples d'utilisation du RNARTP au Canada

La première oratrice est la D^{re} Irena Buka, professeure en pédiatrie et directrice de la *Pediatric Environmental Health Specialty Unit* (Unité pédiatrique spécialisée en hygiène du milieu) à l'University of Alberta, au Canada. La D^{re} Buka donne un excellent aperçu de l'utilisation des données du RNARTP à l'échelle des collectivités, et mentionne que son projet valorise ces données dans les études portant sur la santé et l'environnement ainsi que dans les travaux auxquels elle participe, autant au sein de sa clinique que dans le cadre du projet. Ce dernier a pour but d'étudier des possibilités d'approfondir les connaissances sur les facteurs de risque éventuels et modifiables, et d'établir la position géographique des sources d'émissions comparativement au lieu de résidence d'enfants atteints du cancer. Le projet vise également à déterminer si les méthodes d'analyse peuvent s'appliquer à d'autres problèmes de santé en fonction des données disponibles.

La D^{re} Buka fait ensuite état des variables et des sources de données utilisées dans le cadre du projet, et explique en détail la manière de recueillir les données en énumérant certains des résultats qui ont contribué à tirer des conclusions ainsi qu'à établir les limites des analyses réalisées. Cela a permis de conclure que les plus forts taux de cancer et d'émissions cancérigènes se produisent en milieu urbain, et que la plupart des enfants atteints de cancer résident dans un rayon de 11 kilomètres d'un établissement industriel. Elle conclut en affirmant que nous ne vivons pas dans un monde sécuritaire et que nous avons vraiment besoin d'envisager l'élaboration de stratégies de prévention. Elle remercie l'assistance de son attention et réitère le rôle important que jouent les données du RNARTP dans le cadre de son projet, et à quel point celles-ci lui permettront, avec beaucoup plus de précision, de mettre en relation la santé des enfants et l'environnement.

M. Alanis-Ortega remercie la D^{re} Buka de son remarquable exposé et invite ensuite M. Manuel Pastor, des États-Unis, à rendre compte de l'utilisation des données du RNARTP dans ce pays.

Exemples d'utilisation du RNARTP aux États-Unis

M. Manuel Pastor, de l'University of Southern California, donne un excellent exemple d'utilisation des données du RNARTP aux États-Unis en vue d'appliquer le principe de justice environnementale. Il souligne à quel point il est utile de se servir des données du *Toxics Release Inventory* (TRI, Inventaire des rejets toxiques) des États-Unis afin de relever les disparités du point de vue environnemental, de prendre des mesures de précaution et de faire participer les collectivités aux travaux. (Note : le TRI est le RRTP qu'ont instauré les États-Unis.)

M. Pastor indique les raisons qui rendent les données du TRI importantes dans les recherches en matière de justice environnementale, en indiquant que cet inventaire a un caractère national, qu'il vise un grand éventail de sources fixes et d'établissements industriels, ainsi qu'une longue liste de polluants. L'avantage de cet inventaire est de donner accès à une résolution géographique très précise qui est actualisée annuellement. Par ailleurs, il est facile de mettre les données du TRI en relation avec les données démographiques des collectivités pour étudier les tendances.

M. Pastor donne ensuite des exemples de la manière dont le TRI a servi dans la région de la baie de San Francisco et à Richmond, en Californie, et mentionne aussi qu'il peut servir à mieux connaître et à examiner les établissements industriels qui déclarent au TRI en fonction des données géographiques sur les agglomérations avoisinantes. Le TRI peut également faire partie d'une stratégie de précaution, comme le montrent les travaux entrepris par le *California Air Resources Board* (Conseil californien des ressources atmosphériques). M. Pastor projette à l'écran une carte montrant à quels endroits la population est exposée, et indiquant l'utilisation des terres à des fins résidentielles ainsi que les catégories de zones sensibles telles que les écoles, les hôpitaux et les parcs urbains.

Il déclare également que le RNARTP constitue un progrès de taille grâce à la généralisation de sa portée à l'ensemble du continent, ainsi qu'à la possibilité qu'il offre d'étudier plusieurs questions relevant de la justice environnementale à l'échelle internationale. Il précise que l'information est essentielle en fonction des questions soulevées, et que les données du TRI ont constitué un outil fondamental en facilitant les recherches en matière de justice environnementale et en suscitant la formulation de préoccupations à l'égard des politiques. Il estime qu'il faut faire des progrès analogues en vue de recueillir des données uniformes en temps opportun sur les sources mobiles et des sources plus importantes d'émissions.

M. Pastor affirme également qu'il faut solliciter la participation des collectivités en matière de vérification et de réalisation de recherches. Il estime que les données du TRI sont extrêmement utiles et qu'il faudrait se servir davantage des bases de données, et que même si les connaissances donnent du pouvoir, ce sont les gens qui l'exercent. Le fait d'associer les connaissances à l'expression de la voix des collectivités constitue le plus vaste objectif général de protection de l'environnement au sein des sociétés démocratiques, et au sein de ces collectivités, il s'agit de santé, d'autonomisation civique et de responsabilisation fondamentale.

M. Alanis-Ortega remercie M. Pastor de son excellent exposé, et mentionne qu'il a permis d'envisager l'environnement dans le cadre de nos obligations et des pouvoirs qu'offre la démocratie.

Exemples d'utilisation du RNARTP au Mexique

M. Alanis-Ortega présente M^{me} Maite Cortés, laquelle fait part du dernier exemple d'utilisation du RNARTP. Membre du Colectivo Ecologista Jalisco, elle expose les progrès que le Mexique est en train d'accomplir grâce à l'utilisation de ce registre.

Elle déclare soutenir le projet et mentionne qu'en plus de croire que l'information est une source de pouvoir, elle estime que la collaboration en est également une. En ce qui concerne l'une des zones les plus contaminées du Mexique, à savoir le district industriel de Guadalajara, en banlieue d'El Salto, dans l'État de Jalisco, elle donne un aperçu des travaux qu'accomplit son pays en se servant des données du RNARTP.

Elle précise qu'un musée sera aménagé et qu'il exposera les documents que son organisme élabore afin d'expliquer à quel point le contexte suscite des préoccupations dans cette région, tout comme dans d'autres régions du Mexique. Elle expose également la situation que crée actuellement l'industrie dans cette région en ce qui a trait aux rejets et aux transferts de polluants, en affirmant que le pourcentage de déclaration de ces rejets et transferts est très faible et qu'il y a beaucoup de travail à accomplir. Elle énumère ensuite chacune des entreprises et les travaux qui y sont réalisés.

En fonction de la base de données du RNARTP, on a recueilli de bons renseignements sur les entreprises de la région qui déclarent leurs rejets. Toutefois, ces entreprises sont préoccupées de savoir à quelles fins ces renseignements seront utilisés, et certaines d'entre elles, dont le siège social se trouve à l'extérieur du Mexique, ont réprimandé leurs gestionnaires d'avoir divulgué ces renseignements et ont refusé d'en fournir d'autres. M^{me} Cortes indique qu'elle continue de faire face à ce type de situation et souhaite que la CCE puisse apporter plus officiellement son aide à cet égard. Elle aimerait que ces entreprises comprennent que son équipe veut les aider à travailler en respectant l'environnement. Elle espère qu'elles prendront conscience que si elles arrêtent de rejeter des polluants, elles amélioreront la qualité de l'eau, de l'air et de la vie dans une partie du Mexique qui revêt une grande importance.

M^{me} Cortes dit également espérer que la CCE considère le RNARTP comme constituant un projet essentiel et qu'elle continuera à l'actualiser. Elle espère aussi qu'il permettra de diffuser des renseignements importants en vue d'améliorer la qualité de vie de ceux qui résident sur le continent. Elle remercie l'assistance de son attention et redonne la parole à M. Alanis-Ortega.

Ce dernier remercie M^{me} Cortes de son excellent exposé et déclare que les trois orateurs ont très bien illustré les divers avantages et utilisations du RNARTP dans l'ensemble de l'Amérique du Nord. Il donne ensuite la parole à l'assistance afin qu'elle puisse poser des questions aux trois orateurs.

Question : Je me demande quel genre de responsabilité par une tierce partie nous pouvons trouver lorsque nous consultons les différents types de données et les processus décisionnels que nous avons? De quelle manière pouvons-nous collectivement faire confiance à l'information ou, tout au moins, obtenir une meilleure information et avoir la certitude qu'elle est précise et véridique?

Question : Je veux souligner l'importance, du point de vue du public, du projet de RRTP qu'exécute la CCE. Il est essentiel qu'il se poursuive et soit renforcé parce que l'on peut ainsi percevoir où l'accès à cette information est vraiment utile. Par ailleurs, on constate que seulement un faible nombre de polluants est visé et qu'il faudrait modifier et actualiser leur liste. L'inventaire de chaque pays doit mieux illustrer la situation, c'est-à-dire les polluants à déclarer et les mécanismes utilisés. Je souhaiterais également que les exposés soient mis à la disposition du public, car l'information sur la pollution est essentielle pour diminuer la quantité de polluants rejetés dans l'environnement.

Réponse : La suggestion consistant à améliorer la fiabilité de l'information déclarée a un caractère fondamental, et cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les petites et moyennes entreprises qui peuvent ne pas avoir les connaissances nécessaires pour établir des rapports ou faire des évaluations. C'est donc vrai qu'il est très important d'améliorer la fiabilité des données et que cela commence par les guides à l'intention des établissements industriels. Ceux-ci ont exprimé leur l'intention d'essayer de faire de leur mieux.

Réponse : Ce que je voudrais ajouter à cela, c'est que si nous arrivons à faire participer les collectivités à l'évaluation, cela serait très efficace et permettrait à la population d'apporter sa contribution à la démarche.

Question : J'aimerais savoir comment on peut élaborer des indicateurs de durabilité et des critères d'évaluation pour le district industriel de Guadalajara, à El Salto. Il s'agit d'un problème extrêmement grave et nous ne disposons pas de beaucoup d'informations à son sujet. Nous ne savons pas non plus quelles sont les entreprises qui s'y trouvent et nous avons besoin de ces renseignements pour savoir de quoi les enfants meurent.

Question : Un grand nombre des personnes qui sont touchées, notamment les plus vulnérables, ne peuvent atteindre leur plein potentiel, même si elles n'ont pas le cancer. Nous devons divulguer le fait qu'en plus d'établir une relation entre les effets toxiques et les conditions dans lesquelles vivent les gens, il est important de savoir à quels endroits ils se trouvent à proximité des polluants.

Réponse : Il est réellement difficile d'établir un lien de cause à effet et d'en déterminer la cause dans chaque cas. Je crois que vous avez une idée de la nature de certains polluants en fonction du TRI, mais il serait utile de cibler un groupe de gens et de les soumettre à une biosurveillance pour savoir s'il existe des marqueurs biologiques en rapport avec ces substances. Ce sera probablement la prochaine étape que vous aurez à franchir. Il est tout de même extrêmement difficile d'établir un lien avec une maladie. Ce que nous avons appris de la part d'autres collectivités, c'est qu'il suffit de porter attention à ces questions et de mener des études qui

renforcent la sensibilité à leur égard pour que les personnes responsables prennent certaines mesures correctives.

Réponse : Nous nous sommes concentrés sur la question de l'eau, alors que d'autres ont mentionné les risques que présentent les polluants atmosphériques. Il est très difficile de cerner vraiment la cause d'effets néfastes sur la santé parce qu'il existe diverses sources d'exposition. C'est pourquoi il est très important de disposer d'informations fiables pour régler les problèmes de santé, mais aussi de disposer d'un tableau général de toutes les sources de polluants, pas seulement celles visées par les programmes de RRTP.

Réponse : Nous devons connaître les besoins en matière de recherches et de quelle manière mener celles-ci. Nous devons également avoir un point de vue plus général qui ne tient pas seulement compte des RRTP, mais aussi des données de modélisation de la qualité de l'air et d'autres sources de données. Cela n'a pas été uniforme au fil des ans, ce qui rend leur utilisation vraiment difficile et n'est généralement pas courant. En revanche, il s'agit de la prochaine génération d'analyses que nous devons réaliser.

Question : Le problème que pose la pollution du fleuve est connu depuis nombre d'années. Et en plus de consigner les dommages à l'environnement et les effets néfastes sur la santé, que pouvons-nous faire d'autre pour mettre fin à ces dommages?

Question : En fonction des études qui concluent à des causes plurifactorielles, de quelle manière le RNARTP a-t-il contribué à la prise de décisions du gouvernement canadien en vue de mettre fin aux dommages?

Réponse : Ce dont nous avons besoin, c'est que les autorités compétentes prennent leurs responsabilités à cœur. Que ce soit à l'échelon étatique, provincial et fédéral, elles ne font pas preuve de clarté. Il faut que les déclarations des entreprises démontrent un meilleur taux d'efficacité, car le nombre d'établissements qui se conforment à la loi est très faible. Les données que nous recevons doivent être plus fiables et il faut que la société civile s'engage davantage. Un plus grand nombre de gens doivent en effet participer. Alors que de nombreuses entreprises veulent établir un niveau de référence, l'industrie doit jouer un plus grand rôle en élaborant des indicateurs à partir desquels nous pourrions instaurer un programme de deux ou trois ans en vue de mettre systématiquement un terme aux rejets dans le fleuve.

Réponse : Étant donné que les données recueillies en vertu des RRTP sont publiées lentement, les gens en prennent de plus en plus connaissance. Je pense que la législation a été modifiée. Je n'ai appris que tout récemment que d'autres pays font en sorte que cette information ait un caractère public. Cela permet aux gouvernements de connaître les problèmes et de prendre des mesures appropriées pour corriger la situation. Au Canada, jusqu'à présent, on a compté sur l'industrie pour faire ce qu'il fallait, et il semble que l'on fasse quelquefois les choses correctement, mais parfois, ce n'est pas le cas. La législation est donc très importante, et ce, même si son application est souvent entravée par les préoccupations de divers groupes de pression. Je suis heureux de vivre dans une société démocratique, mais je suis également heureux de pouvoir parfois connaître mes droits démocratiques ainsi que mes responsabilités connexes à titre d'intervenant averti.

Question : Le problème que représente la non-déclaration de rejets et de transferts de polluants ne sévit pas seulement au Mexique, et j'estime que les RRTP sont vraiment importants. Je tiens à remercier la CCE pour le travail qu'elle a accompli afin de promouvoir les RRTP dans les trois pays, notamment en contribuant à l'instauration et à la mise en œuvre de celui du Mexique. Je pense que ce que nous devons faire, et j'espère que la CCE y portera attention, c'est de trouver des moyens d'améliorer les RRTP. Ce que les groupes de citoyens estiment utile, c'est d'être capable d'examiner les données de RRTP recueillies dans les trois pays. Le bassin des Grands Lacs est très certainement un endroit où le Canada a essayé d'y arriver. Et lorsque nous avons compilé les données, nous avons dû faire ce que fait la CCE en trouvant comment les intégrer. Je désire vraiment l'inviter à s'assurer qu'elle continue d'établir des différences, et j'espère qu'elle pourra veiller à ce que nous progressions constamment au lieu de dire que les données intégrées constituent le plus petit dénominateur commun. Nous désirons que les trois ministres s'engagent à ce que les données conservent le plus haut degré de fiabilité au lieu de s'accommoder du plus faible.

L'autre question que je veux soulever, c'est que la plupart des petites et moyennes entreprises ne sont pas visées par les RRTP, alors qu'elles peuvent avoir des effets dramatiques sur la santé des membres de nos collectivités et sur la salubrité de leur environnement. Conséquemment, j'espère que la CCE demandera aux trois ministres de s'employer à abaisser les seuils de déclaration de façon à ce que davantage de rejets de substances toxiques soient rendus publics.

Question : Les entreprises qui ne se conforment pas à la loi pourraient être fermées, comme cela a risqué d'arriver en Égypte, car cela contribue à les inciter à se conformer à la loi. Il me semble que le CCPM et le Conseil pourraient étudier cette possibilité. Au Mexique, nous avons produit une certaine masse d'informations et de données, y compris sur les collectivités touchées. Mais après en avoir saisi différents ministères, rien ne s'est encore produit. D'un point de vue théorique, nous nous demandons pour quelle raison cette démarche n'a pas d'issue positive. Il s'agit d'une autre possibilité que la CCE et le CCPM pourraient éventuellement exploiter. Ce dont nous avons besoin au Mexique, c'est d'une réforme des plus positives des lois relatives à la santé et à l'environnement, d'autant plus qu'elles ne sont pas intégrées. Aux États-Unis et au Canada, ces instruments sont un peu plus élaborés. Je voudrais donc savoir comment nous pouvons faire la même chose en compagnie de la CCE et influencer sur les pouvoirs publics pour réformer les lois relatives à la santé et à l'environnement au Mexique.

Question : Je pense que nous connaissons beaucoup de choses à ce sujet, mais que la question est de savoir qu'elle va être l'ampleur de notre action? Pensez-vous que nous pouvons utiliser ces données pour modifier la structure d'élaboration des politiques et commencer ainsi à nous occuper des enfants? Par ailleurs, de quelle manière pouvons-nous utiliser les données pour réaliser une analyse des répercussions cumulatives sur l'environnement?

Question : J'aimerais poser deux questions. L'une concerne le Plan stratégique, car celui-ci ne fait ni mention du RNARTP ni du rapport *À l'heure des comptes*. Nous pourrions peut-être obtenir certains éclaircissements, mais je me demande si M. Cabrera-Rivera ne pourrait pas tout simplement nous dire ce qui se passe de manière à informer l'assistance. Par ailleurs, je me demande si des protestations ou des interventions de la population au sein des collectivités ont

permis de réduire l'exposition aux polluants. Les ensembles de données sont-ils suffisants pour commencer à produire ce type d'information?

Question : J'aimerais demander à la D^{re} Buka si elle a réalisé des enquêtes et des études portant sur des types de cancer causés par certaines sortes de polluants. Je tiens également à dire que je ne suis pas seulement préoccupé par les polluants qui proviennent de sources industrielles, mais aussi par ceux que nous trouvons dans les produits alimentaires. Existe-t-il des enquêtes ou des études à ce sujet dont vous pouvez nous parler?

Question : Les établissements industriels qui ne déclarent pas leurs rejets et transferts de polluants devraient être pointés du doigt, car il est évident qu'ils doivent se conformer à la loi. Il serait intéressant de connaître le point de vue d'associations d'industriels qui font du bon travail dans l'État de Jalisco et ailleurs. Nous avons besoin d'entendre de bons exemples, tout en apprenant qui se conforme et ne se conforme pas à la loi.

Question : J'aimerais m'adresser à M. Pastor pour lui mentionner que je suis quelque peu préoccupé par le fait qu'il préconise des manifestations sociales, alors que des organismes tels que la CCE peuvent servir de médiateur entre les citoyens, l'industrie et les pouvoirs publics. Cela permet d'éviter une confrontation sociale et de susciter à la place une plus grande participation et des compromis de la part des établissements industriels.

Question : Mon intervention s'adresse à M. Cabrera-Rivera. La création de la CCE s'est produite après l'entrée en vigueur de l'ALÉNA et son principal objectif consistait à surveiller les répercussions environnementales du commerce. J'aimerais savoir si cet outil en ligne donne de l'information qui peut exclure d'autres variables liées à l'ALÉNA. En donne-t-il sur les rejets de polluant causés par la production, la consommation, les importations et les exportations de biens et services cadrant avec l'ALÉNA en Amérique du Nord?

Réponse : M. Cabrera-Rivera donne un aperçu du projet de RNARTP et dit comprendre que plusieurs membres de l'assistance veulent savoir pourquoi certaines entreprises ne déclarent pas leurs rejets et transferts de polluants. Il affirme qu'une entreprise commerciale ne devrait pas considérer cette déclaration comme une responsabilité qui pourrait lui être préjudiciable, mais plutôt comme un moyen d'ouvrir des discussions en vue de trouver des solutions qui permettront d'améliorer l'état de l'environnement et des écosystèmes connexes.

En ce qui concerne la comparabilité des données, il mentionne que certaines entreprises dont les bureaux se trouvent au Canada, au Mexique et aux États-Unis estiment pouvoir déclarer certaines substances dans un pays et pas dans un autre, mais l'uniformisation des déclarations fait partie intégrante des objectifs du projet. Cette comparabilité des données est importante, et nous avons besoin d'uniformisation entre les trois pays pour éviter que les entreprises déménagent d'un pays vers un autre en raison de l'obligation de déclarer les rejets et les transferts de polluants dans l'un mais pas dans l'autre.

Pour ce qui est de l'absence du projet de RRTP dans le Plan stratégique, M. Cabrera-Rivera mentionne qu'il n'est pas en mesure de donner des précisions à ce sujet parce qu'il n'a pas contribué à l'établissement de ce plan. Il sait toutefois que le Conseil attend l'opinion du CCPM

à cet égard. Il mentionne quand même que le projet cadre avec la priorité « des collectivités et des écosystèmes en santé » étant donné qu'il constitue une source d'informations fondamentales pour faire progresser d'autres projets. Il ajoute que le Plan stratégique peut avoir un caractère général à certains endroits, mais que le fait de ne pas mentionner certains projets ne signifie pas qu'il n'est pas prévu de faire progresser leur mise en œuvre.

Réponse : Il est possible de faire participer à ces réunions des boursiers, des membres de la société civile et des représentants d'organisations non gouvernementales (ONG), et j'imagine que cela modifierait grandement bon nombre de questions. Au sujet de la suggestion d'utiliser les données pour s'attaquer aux répercussions cumulatives des polluants, notamment sur les enfants, j'estime que cela est très important. Je pense que l'une des choses qui n'ont pas été examinées, c'est la relation de tout cela avec le fonctionnement dans les écoles, car c'est là que les enfants passent la majeure partie de la journée. Quant à l'analyse des répercussions cumulatives, je crois qu'il s'agit d'un important changement dans notre paradigme. Dans de nombreux domaines, nous ne saisissons pas l'occasion de regrouper les données et de déterminer quelles sont les répercussions cumulatives, et je pense que cette démarche est vraiment essentielle.

Quelqu'un ayant demandé si ces données pouvaient permettre de passer à l'action, il faut mentionner qu'elles ont aidé des collectivités et des organismes communautaires à réexaminer des situations qui ont multiplié des cas de cancers dans des collectivités situées autour d'un établissement industriel. Cela a permis de déterminer à quels égards certains établissements peuvent enfreindre les droits civils. Les règles ont vraiment changé et sont devenues beaucoup plus restrictives. Cette information ne sert pas seulement à organiser des protestations, et il est important de permettre aux organismes communautaires d'exprimer ce qu'ils ont à dire. Je pense que la collaboration peut donner lieu à des différends sur les principes lorsque les objectifs sont communs, mais très complexes. Cependant, il existe toujours le principe voulant que ce que l'on fait pour l'environnement vise à l'améliorer. Ces différends sur les principes résultent d'une vraie collaboration ainsi que de vrais changements.

Réponse : J'aimerais répondre que nous disposons de données sur certains cancers qui sont associés à des polluants déterminés. Au cours de travaux de cartographie, nous ne pouvons enregistrer dans un ordinateur que les données cartographiables. Il faut donc utiliser des bases de données qui montrent l'emplacement des divers facteurs de risque. Il s'agit d'une intéressante étude préliminaire qui nous aide à cerner le problème.

Réponse : Nous semblons savoir comment bien faire les choses, mais étant donné que des représentants gouvernementaux ne sont pas assis autour de la table, nous ne savons pas de quelle manière ils pourraient y contribuer. Nous ne serons pas capables de dire quoi faire aux décideurs, et les ministres ont tendance à donner le ton à la sorte de travaux à entreprendre au sein de leur ministère respectif. Mais ceux qui élaborent les politiques ne solliciteront pas des votes au cours des prochaines années, car ce sont des gens qui restent en place et qui exécutent l'essentiel du travail. Je pense que nous aurions besoin ici de représentants gouvernementaux compétents, à savoir ceux de l'environnement et de la santé ainsi que les autres ministres. Cela ne s'arrête pas aux représentants du domaine de l'environnement; il faut aussi ceux des domaines du transport et de la finance. Il faut également planifier l'aménagement des villes et des routes. Autrement dit,

nous avons besoin de rassembler les bonnes personnes dans le cadre d'un remue-méninges afin de savoir quoi faire avec l'information que nous transmet le public ainsi que les universités et les groupes qui recueillent des données.

Réponse : Lorsque nous montrons ce type d'information, les personnes qui en prennent connaissance découvrent des choses qu'ils ne connaissaient pas. J'aimerais vous montrer toute l'information dont dispose l'organisme que je représente au sujet du Mexique. Elle est ventilée par substance et par organisme. Nous avons trouvé certains débouchés à exploiter. La CCE a rendu ces données disponibles depuis longtemps grâce aux efforts déployés par de nombreuses personnes. En nous fondant sur cette information, nous devons déterminer ce qui est important et de quelle manière nous pouvons élaborer des cartes et des outils. Parfois, l'information n'est pas suffisante et il faut trouver ce qui convient en matière communautaire et sociale, et comment nous pouvons aller de l'avant pour changer les choses.

M. Alanis-Ortega remercie toutes les personnes qui ont posé des questions et formulé des réponses, y compris celles qui ont assisté à la réunion par webdiffusion, de même que les membres du CCPM et les orateurs dont les exposés étaient excellents. Il met ensuite un terme à cette partie de la session.

Discussion dirigée au sujet des travaux de la CCE au cours des cinq prochaines années, en présence de son directeur exécutif, M. Evan Lloyd

Animateur : M. Carlos Sandoval, membre mexicain du CCPM

M. Carlos Sandoval souhaite la bienvenue à toute l'assistance et présente le directeur exécutif de la CCE, M. Evan Lloyd, à titre de prochain orateur. Il précise que M. Lloyd fera un exposé en vue de tenir une discussion dirigée concernant l'orientation que la CCE pourrait prendre au cours des cinq prochaines années. Il ajoute que l'opinion exprimée par le CCPM au sujet du Plan stratégique sera étoffée par les observations du public, de spécialistes, et de représentants d'ONG, d'universités et d'entreprises.

M. Lloyd explique que l'objectif de son exposé consiste à expliquer, en termes très généraux, le contenu de l'ébauche du Plan stratégique que le Conseil est en train d'examiner. Il indique que les priorités stratégiques de la CCE pour 2010 à 2015 donnent suite à la vision d'avenir que le Conseil a énoncée dans le cadre de sa session ordinaire tenue à Denver, en 2009. Ces nouvelles priorités sont les suivantes :

- Des collectivités et des écosystèmes en santé (le thème de la séance de la matinée)
- Les changements climatiques — une économie à faibles émissions de carbone
- L'écologisation de l'économie en Amérique du Nord

M. Lloyd déclare que cela découle du travail considérable qu'ont accompli les Parties à l'Accord américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE), c'est-à-dire les fonctionnaires et tous les spécialistes gouvernementaux du Canada, du Mexique et des États-Unis. Il traite ensuite, tout à tour, de chacune des priorités et énumère leurs objectifs respectifs.

M. Lloyd mentionne que l'ébauche du Plan stratégique pour 2010 à 2015 a été soumise à l'examen du public à compter du 3 août 2010 sur le site Web de la CCE, et que le CCPM invite ainsi les citoyens à formuler des opinions, des observations et des suggestions au sujet de cette ébauche. Il ajoute que le Plan bénéficiera d'un tel examen par le public, et que le CCPM tiendra compte des observations qu'il recevra pour formuler un avis au Conseil au sujet de ce plan. Il incite d'ailleurs les personnes intéressées à en discuter avec d'autres et à se joindre aux discussions dans les tribunes de la CCE. Après avoir mis un terme à son exposé, il donne la parole à l'animateur.

Le président du CCPM, M. Glen Wright, donne des précisions sur le processus du CCPM et explique qu'au cours des trois ou quatre prochaines semaines, le Comité examinera les observations du public et rédigera un avis officiel qu'il soumettra à l'attention du Conseil. M. Sandoval remercie M. Lloyd de son exposé et donne la parole à l'assistance sur place et sur le Web dans le cadre d'une séance dirigée de questions et réponses.

Question : Pouvez-vous rendre compte de l'état d'avancement des projets de la CCE?

Réponse : Il est important de souligner la clarté de la vision du Conseil, laquelle vise à faire les choses différemment. Il désire en effet donner un nouvel élan à la CCE et réorienter ses travaux. Pour se faire, il a établi des objectifs précis à l'égard de chacune des trois priorités que les travaux de la CCE viseront à atteindre. Je ne pense pas que tous les projets en cours se poursuivront; les Parties travailleront de concert avec le Secrétariat et tous les spécialistes impliqués afin de déterminer les travaux qui permettront de donner suite à ces priorités de la façon la plus opérationnelle qui soit. La présente année donnera lieu à la conclusion d'un certain nombre de projets, et cela signifie qu'il y aura amplement de place pour accomplir de nouveaux travaux. Je ne peux pour l'instant vous dire précisément quels projets se poursuivront ou ne se poursuivront pas, car il s'agit d'un sujet qui nous obligera à tenir de nombreuses discussions et à évaluer rationnellement les travaux et les priorités qui nous attendent.

Question : Pouvez-vous définir en quoi consiste une collectivité vulnérable et quel genre de suivi on peut exercer, ou comment peut-on s'attaquer à ce problème?

Réponse : Chaque pays et chaque culture ont une façon légèrement différente de définir des termes et de communiquer, notamment en ce qui concerne les collectivités vulnérables. Il reste encore un certain travail à accomplir pour les définir à l'échelle trinationale et déterminer de quelle manière nous allons procéder.

Question : Les sociétés ou les organismes civils devraient participer davantage aux travaux de la CCE en raison de la crise financière qui touche chaque pays. Nous disposons de moins de ressources même si nous désirons davantage d'action.

Réponse : Il s'agit d'un thème qui est resté présent tout au long de la discussion et je dirais que nous devons admettre l'interdépendance de ces questions. La crise que connaît la société et celle que connaît l'environnement ont certaines caractéristiques communes et sont en quelque sorte

intégrées, et nous pouvons donc obtenir des résultats probants en coordonnant les activités qui les concernent.

Question : Quant une collectivité est à risque, on peut instaurer un mécanisme auquel avoir recours en cas d'urgence environnementale, et il peut s'agir d'un centre qui s'occupe des collectivités vulnérables et permet d'assurer leur santé et la salubrité des écosystèmes. Un tel centre ne doit pas seulement viser les collectivités éloignées, mais également les grandes collectivités urbaines qui ont besoin d'aide. Je me demande s'il ne serait pas possible d'établir des centres de soutien au milieu social.

Réponse : Sans débattre de l'importance de ce que vous avancez, nous sommes en train d'examiner diverses propositions de ce genre ainsi que d'autres idées pertinentes. Je ne conteste pas le fait que cela puisse avoir une valeur pour les trois pays, mais il serait plus judicieux que cela débute par des accords trilatéraux. Je dois indiquer que la CCE ne peut tout faire, et si c'était le cas, elle perdrait de vue ses objectifs. En ce qui a précisément trait à votre suggestion, je tiens à souligner que l'un des défis que nous devons relever, c'est d'avoir la capacité d'orienter nos travaux.

Question : Bien que vous ayez dit que nous pouvions vous faire parvenir nos observations, il n'y a rien de mieux que d'avoir une discussion face à face et d'échanger avec des personnes sur place pour comprendre ce qu'elles ressentent. Le conseil que je pourrais donner aux membres du CCPM serait de saisir cette occasion pour écouter ce que les gens des différents pays ont à dire de vive voix. Il manque peut-être quelque chose dans ces discussions, à savoir les répercussions que le commerce peut avoir en raison de l'ALÉNA. Mais je suis grandement préoccupé par les projets étant donné que je suis les travaux de la CCE depuis 14 ans. Certains de ces projets se sont avérés excellents, et je dois dire à nouveau que le RNARTP peut grandement aider les groupes communautaires à travailler en faveur de leur milieu et à mieux le connaître. Mais je suis préoccupé par le fait d'assister à la fin de programmes qui ont évolué. L'autre question qui s'y rattache, c'est la gestion stratégique des substances chimiques. Cela dit, je conseillerais aux membres du CCPM de prendre en considération les éléments qui ont une relation avec les collectivités ainsi que ce qui a bien fonctionné avant de mettre un terme à certaines choses, notamment des programmes. Nous en sommes rendus à un point où il faut faire avancer le programme nord-américain de coopération. Il existe un grand nombre de facteurs de stress. L'argent peut être difficile à obtenir, mais je crois qu'il serait possible d'améliorer les travaux de la Commission en y consacrant davantage de fonds.

Réponse : En premier lieu, je ne peux faire aucune observation sur les éléments qui ont été incorporés au Plan ou qui en ont été éliminés, parce qu'il s'agit d'une ébauche élaborée par les Parties et qu'elles sont encore en train de l'examiner, et il reste du travail à accomplir afin que ce plan devienne opérationnel.

Au sujet de l'un des points que vous avez évoqué relativement à la gestion des substances chimiques, certaines réponses se trouvent dans le Plan et j'inviterais chacun d'entre vous à le lire. Je peux vous assurer que parmi les objectifs que j'ai mentionnés au début de mon exposé, quant au recours à une meilleure approche régionale pour gérer rationnellement les substances chimiques, il existe un certain nombre de points sous-jacents. Cela veut dire qu'il y a un

ensemble d'éléments très cohérents relativement à cette gestion. Il reste certainement à en définir quelques-uns par rapport à la nouvelle orientation, mais tout est là.

En ce qui concerne les ressources financières, ce que vous dites est vrai. La contribution des Parties n'a pas changée depuis 1994. Cependant, pour dire complètement l'inverse ou pour être contre-intuitif, je dois être vraiment franc avec vous et vous dire que de la manière dont nous avons géré nos activités au cours des six ou sept dernières années, nous n'avons pas dépensé tout l'argent dont nous disposions. Nous ne sommes pas très efficaces pour ce qui est de l'exécution de notre budget. Il m'est donc très difficile de parler de pauvreté alors que nous connaissons un excédent de plusieurs millions de dollars. Je crois que c'est une question que les Parties ont l'intention d'aborder, ce qui permettrait de faire un meilleur usage des ressources dont nous disposons. En toute franchise, c'est la situation à laquelle nous sommes confrontés, et pour moi, il s'agit d'une priorité.

Le président du CCPM ajoute que le budget de la CCE ne constitue pas le montant total du coût de ses activités, car d'autres ressources permettent d'exécuter les projets en partenariat avec d'autres organismes.

M. Lloyd déclare qu'il s'agit d'un excellent point. Cependant, hormis tout manque d'efficacité éventuel, même si nous avons dépensé chaque sou, il s'agit d'un montant d'argent insignifiant comparativement aux défis que nous devons relever. Dans la mesure où nous pouvons orienter notre énergie sur l'harmonisation des politiques et des normes, l'intégration de l'information et la cohérence des programmes internationaux, il existe une valeur ajoutée considérable qui dépasse grandement le petit montant d'argent que nous pourrions y consacrer. Il se pourrait que ce ne soit pas vraiment les dollars que le Secrétariat consacre aux projets qui soient nécessairement la manière la plus importante de susciter des changements en matière d'environnement. C'est certainement important dans une perspective nord-américaine ou internationale, mais l'harmonisation des travaux des Parties par rapport aux ressources considérables dont elles disposent, je pense, en fin de compte, que c'est réellement ce que nous devrions viser.

Question : L'une des questions soulevées au sujet de la santé des collectivités visait à savoir si la base de données contiendrait de l'information pertinente pour gérer l'environnement. La relation entre l'environnement et la santé présente des difficultés, et si l'on se fie aux paroles des précédents orateurs, il serait sage de savoir ce dont les collectivités autochtones ont besoin et de connaître leur point de vue. Leur sagesse et leurs connaissances remontent à de nombreuses années et ça vaut la peine que le Plan stratégique prévoit des activités à leur sujet. Un autre élément très pertinent consiste à établir des partenariats avec les universités des trois pays afin de multiplier les possibilités d'étoffer les connaissances de leurs étudiants et chercheurs. Il s'agit d'une possibilité d'aider d'autres personnes à trouver comment s'attaquer à des problèmes environnementaux. Au sujet de ces questions, allons-nous agir en coordination avec la 16^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Cancún? Notre position à cet égard semble différente de celle des pays signataires de l'Accord de Kyoto et du Protocole de Copenhague. De quelle manière allons-nous résoudre cette question?

Réponse : En ce qui à trait aux connaissances traditionnelles, elles ont préalablement fait l'objet de discussions au sein de la CCE. Le CCPM, par exemple, a tenu deux réunions consacrées particulièrement aux programmes destinés à soutenir et à mettre en valeur les collectivités autochtones qui s'emploient à déterminer de quelle manière il est possible d'appliquer leurs connaissances traditionnelles dans le cadre de certaines activités de planification des ressources à l'échelle locale.

Pour ce qui est des partenariats avec les universités, le Conseil en a déjà discuté et nous a encouragés à examiner les possibilités à cette fin. Nous avons le sentiment de devoir conjuguer les compétences ou les capacités de nos pays au sein des gouvernements, mais aussi des universités et des centres de recherche. Au chapitre des programmes, nous avons été incités à poursuivre nos travaux avec un consortium d'universités et de sociétés savantes.

Quant au dernier point que vous avez soulevé, je ne peux vraiment pas m'exprimer au nom d'aucun des trois pays ou de la CCE relativement à la relation avec le processus des Nations Unies ou avec la prochaine réunion à Cancún. Il faut entreprendre des travaux fondamentaux afin que nous soyons tous au même niveau, notamment dans le domaine de l'évaluation et de la vérification des émissions de gaz à effet de serre. Même si chacune des Parties est très active dans ce domaine, il n'existe pas nécessairement de comparabilité ou d'uniformité des données à l'échelle de l'Amérique du Nord. Nous avons été chargés d'examiner cela pour voir si nous pouvions contribuer à cette harmonisation. Je pense que c'est une première étape très encourageante et que c'est un élément que la CCE est vraiment capable de gérer.

Question : Quel est le point de vue du CCPM en ce qui concerne le Plan stratégique et qu'allons-nous accomplir au cours des cinq prochaines années? Existe-t-il des chances que l'Amérique du Nord puisse aspirer à s'engager dans le domaine de la gestion de l'environnement? Le Plan stratégique devrait énoncer certains objectifs quantitatifs et peut-être même des programmes visant une coopération trilatérale semblable à celle de l'Union européenne. Pour ce qui est du Secrétariat, j'aimerais savoir comment vous allez établir un échancier pour toutes ces activités et allouer des ressources budgétaires. Dans la matinée, il a été question d'une demande d'informations découlant du RNARTP au bénéfice des citoyens, mais ce sujet n'est pas abordé dans le Plan stratégique, et je me demande s'il s'agit d'un geste délibéré?

Réponse : Le président répond que le CCPM a tenu des discussions sur divers aspects du Plan stratégique, et qu'il en est ressorti que la démarche de l'Union européenne a une certaine valeur. Mais il précise que le Comité est encore en train de recueillir ses réflexions à ce sujet afin d'être prêt à en formuler.

M. Lloyd déclare qu'il ne pense pas que la CCE se donne des buts et objectifs quantitatifs comme ceux en vigueur en Europe, car la démarche y est quelque peu différente. Il ajoute qu'une masse considérable de travaux est accomplie, mais qu'on ne sait absolument pas à quoi ils vont aboutir quant à l'orientation à prendre. De nombreuses personnes, qui perçoivent l'utilité de la zone visée par l'ALÉNA et de l'intégration de l'économie et du commerce, veulent trouver un moyen de collaborer à l'égard des changements climatiques. Cette perspective est considérée avec sérieux dans de nombreux milieux, notamment par nos trois pays.

Il reste certains travaux à accomplir en vue d'établir un échéancier pour les activités au programme en élaborant des plans d'action pour les activités que prévoit le Plan stratégique. Il faudra donner suite aux priorités en établissant des plans opérationnels et des budgets pour plusieurs années. Les plans opérationnels de la CCE sont soumis à l'examen du public, et ce, dans un contexte des plus transparents. Je peux vous promettre que par l'entremise du CCPM, il y aura une autre possibilité d'examiner encore plus en détail les aspects opérationnels de ce plan, tel qu'il est établi pour les exercices 2011 et 2012.

Question : Tout ce qui endommage les écosystèmes sera néfaste à la santé humaine. Le nombre de poissons dans l'eau douce diminue alors qu'ils représentent un avantage économique pour les collectivités de pêcheurs qui s'en nourrissent. Ma première proposition consiste à prévoir des programmes de biosurveillance dans le plan de travail. Les incidences sur les espèces ne sont pas mortelles, mais subtiles et nous pouvons les évaluer. Il existe même des espèces qui peuvent servir d'indicateurs de la salubrité des écosystèmes. Mon autre proposition consiste à établir des réseaux de collaboration au sein des établissements d'enseignement et des gouvernements. Il s'agit d'une nécessité si l'on veut instaurer des programmes qui éclairent la prise de décision et dont les projets sont réalisables.

Question : J'aimerais parler des espèces aquatiques envahissantes et de la conservation des prairies. Alors que les trois pays se partagent des écosystèmes, il s'agit des systèmes les plus menacés à l'échelle de l'Amérique du Nord. Je pense que la CCE a la possibilité d'apporter une forte contribution en matière d'intégration et d'aider les gouvernements à coopérer à l'échelle transfrontalière dans les réserves d'espèces sauvages. Je pense qu'elle pourrait également apporter sa contribution au programme de gestion des substances chimiques afin de bannir l'usage des pesticides qui tuent encore des millions et des millions d'oiseaux chaque année et qui ont des effets extrêmement néfastes sur la santé humaine.

Réponse : La question des espèces envahissantes représente probablement le problème le plus important, particulièrement dans le contexte des changements et des bouleversements climatiques. Cela a d'énormes implications du point de vue de l'économie et de la biodiversité. Nous avons entrepris des travaux considérables au cours des cinq dernières années et nous sommes maintenant sur le point de les terminer. Nous essayons de confier leur poursuite à d'autres groupes trinational de spécialistes dans les trois pays.

Au sujet des prairies, j'aimerais dire qu'elles constituent l'un des écosystèmes terrestres que partagent nos trois pays qui est probablement le plus menacé, car c'est le moins protégé. Nos pays ont en commun moins de 2 % des aires protégées. Il s'agit également d'un domaine auquel la CCE consacre certains travaux. Si vous consultez le plan un peu plus en détail, il y est question des prairies et de la perspective d'adopter une approche continentale pour soutenir la biodiversité et les collectivités locales en échangeant des méthodes exemplaires de gestion.

Question : Je suis préoccupé par la question de savoir si le Secrétariat est partie prenante dans l'engagement des Parties et si ses membres ont la possibilité de formuler des avis? Existe-t-il un compte rendu de ces discussions pour que nous puissions voir de quelle manière progressent les idées? Je veux également mentionner que le directeur exécutif joue un rôle très important dans

l'application du paragraphe 11(5) de l'ANACDE, parce que même si M. Lloyd occupe ce poste, c'est au Secrétariat qu'incombe chaque année la responsabilité de se fonder sur le Plan stratégique pour établir un plan et un budget annuels. Je suis préoccupé par le fait que cela ne se déroule pas de cette manière, et j'espère que nous pourrions obtenir des renseignements sur le mode de fonctionnement à cet égard.

Question : La Commission n'est pas chargée comme telle de protéger les écosystèmes, car cette tâche relève des autorités locales et fédérales. Elle s'emploie à activer les processus et à harmoniser la gestion environnementale dans les trois gouvernements. Notre environnement est plus sain, ce qui fait que la population est en meilleure santé. Je mentionne cela parce que le terme « harmonisation » semble avoir disparu du langage de la CCE. Je voudrais donc savoir ce qui s'est passé avec l'harmonisation des normes environnementales. Mon autre question concerne les changements climatiques. Le carbone présente un important défi face au problème que posent les changements climatiques. Nous ne pourrions pas progresser si nous ne mesurons pas la quantité d'émissions de gaz à effet de serre, et c'est la raison pour laquelle nous devons renforcer le RNARTP; pas uniquement en raison des substances toxiques, mais également parce qu'il faut prendre en compte les données relatives aux émissions de gaz à effet de serre et à leurs composants.

Le président du CCPM remercie M. Lloyd de son exposé, ainsi que M. Sandoval pour avoir animé la séance. Il remercie également toutes les personnes qui ont formulé des observations et des questions, et déclare qu'elles seront prises en considération. Il ouvre ensuite la séance suivante, à savoir une discussion des membres du CCPM sur un avis éventuel au Conseil à la suite des discussions de la journée.

Discussion du CCPM sur un avis éventuel au Conseil

Animateur : M. Glen Wright, président du CCPM

Le président du CCPM donne la parole aux membres sur la question de savoir s'il faudrait formuler un avis au Conseil en fonction des discussions préalables, et, dans l'affirmative, ce que devrait comporter cet avis.

M^{me} Nancy Southern déclare que si l'on se fonde sur les discussions, le CCPM pourrait formuler un avis pertinent concernant le Plan stratégique, mais aussi les éléments soulevés dans les exposés de la matinée. Elle demande à M. Lloyd quel pourrait être le meilleur rôle de la CCE à cet égard.

M. Lloyd répond qu'elle pourrait jouer différents rôles, mais que le montant d'argent disponible à tous les niveaux ne correspond nullement au défi à relever et qu'elle peut organiser son travail d'une autre manière. Elle pourrait notamment faire en sorte que les Parties visent un objectif commun consistant à consacrer leurs importantes ressources nationales et leurs efforts de façon cohérente et uniforme dans le cadre d'un Plan stratégique à plus grande échelle pour l'Amérique du Nord. Dans ce contexte, la CCE jouerait un rôle d'organe de coordination et de planification ainsi que d'une tribune pour s'entendre à haut niveau sur une politique qu'exécuterait chaque organisme gouvernemental national. Il mentionne qu'il lui est très difficile d'être vraiment normatif à ce stade-ci sans un autre examen du Plan, et ce, tant du point de vue stratégique que

tactique. À part ça, il y a beaucoup à faire avec le budget disponible lorsqu'on commence à solliciter d'autres entités, que ce soit des organismes gouvernementaux, des centres de recherche ou des universités.

M^{me} Adriana Nelly Correa déclare, quant à elle, que du point de vue stratégique, il aurait évidemment été profitable d'inviter des autorités gouvernementales représentant les ministères de la Santé et d'autres ministères, parce qu'il ne s'agit pas seulement d'environnement, mais également de santé et de transport. Selon elle, il aurait fallu inviter des fonctionnaires, des spécialistes, des décideurs et d'autres intervenants clés. Nous avons mentionné l'importance que revêt l'agriculture, mais personne ici ne représente ce domaine. En matière stratégique, nous devons nous rappeler qu'il est essentiel d'établir des relations avec d'autres domaines en compagnie de gens qui les représentent.

M. Jonathon Waterhouse mentionne que le président Obama a réaffirmé en novembre la souveraineté des autochtones aux États-Unis, et compte tenu du fait qu'un très grand nombre d'entre eux sont directement touchés par la dégradation de l'environnement dans les trois pays, il s'agit d'une question de justice environnementale. La CCE devrait envisager une collaboration plus directe avec les collectivités autochtones afin de commencer à s'attaquer à certaines questions qui relèvent de ce domaine de la justice sur l'ensemble du continent. À son avis, il serait sage à l'avenir que la CCE prenne en compte les connaissances traditionnelles de ces collectivités. Il suggère par ailleurs fortement qu'elle envisage de constituer un groupe de travail formé d'autochtones pour lui formuler des conseils.

M^{me} Felicia Marcus déclare de son côté que le RNARTP et tous les travaux accomplis par les trois pays représentent une réussite incroyable à mettre au compte de la CCE, mais qu'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir. Il serait judicieux de suggérer au Conseil que nous continuions à fournir de l'information utile au public pour qu'il puisse s'occuper des répercussions cumulatives des polluants ainsi que de la santé des enfants, et à trouver des moyens de connaître la réussite à un autre niveau. La deuxième suggestion devrait porter sur la relation importante qu'ont la salubrité des écosystèmes et la santé des collectivités. Elle estime essentiel de susciter une prise de conscience et que celle-ci transparaisse de façon plus évidente dans le Plan stratégique ainsi que dans le fonctionnement de la CCE. Il est certain que la chaîne alimentaire subira pendant des années les effets néfastes du déversement de pétrole dans le golfe du Mexique. Des événements analogues pourraient facilement se produire le long de la frontière nord, et il serait donc pertinent que l'équipe que nous formons se penche sur des problèmes similaires.

M^{me} Diane Takvorian mentionne qu'à son avis, il est important d'envisager quelle est la portée de notre opinion collective et à quelles fins. Il serait utile de déterminer si l'entente fondamentale doit être révisée afin d'atteindre un plus haut degré d'efficacité. Elle dit savoir qu'il existe de nombreux points de vue sur la santé des collectivités et la salubrité des écosystèmes, mais veut s'assurer qu'ils ne tombent pas dans l'oubli et qu'on en tienne compte pour progresser.

Le président intervient en mentionnant qu'il ne faudrait pas se demander s'il faut formuler un avis ou non, car notre défi consiste à s'inspirer de l'information dont nous disposons pour formuler un avis judicieux qui aura vraiment une utilité.

M^{me} Linda Angove soutient quant à elle qu'il est très important que le CCPM formule un avis et n'hésite pas à le faire. Elle mentionne que l'une des observations exprimées pourrait faire l'objet d'un avis, à savoir de coordonner l'élaboration des politiques et des lois de la santé et de l'environnement. Elle conclut en soutenant que, compte tenu de leur interdépendance, ces deux domaines devraient être conjointement considérés.

M^{me} Nancy Southern pense de son côté qu'il serait utile que le public sache que le CCPM a soulevé certains sujets de préoccupation. L'un d'eux est l'intégration de la santé, de la justice et de l'environnement afin de mieux veiller à la santé des collectivités et à la salubrité des écosystèmes. Elle précise que M^{me} Correa s'entretiendra de ce sujet avec le Conseil le lendemain. Quant à l'autre sujet, à savoir les définitions qu'énonce le Plan stratégique, elle soutient qu'il faut les améliorer, pas seulement celle des « collectivités vulnérables », mais aussi celle des autres termes qu'emploient les trois pays. Nous avons également besoin de meilleurs partenariats et d'une meilleure participation des partenaires, et si nous voulons améliorer la performance environnementale de l'industrie, celle-ci doit participer aux discussions, et contribuer à cerner le problème et à y trouver une solution. Elle déclare aussi que le Plan stratégique présente une lacune, à savoir l'absence de certains participants clés; ce faisant, il y manque le savoir-faire de l'industrie, et, à ce sujet, l'expérience des peuples autochtones.

Dernières observations de M. Glen Wright, président du CCPM

M. Wright formule les dernières observations et déclare que la journée a permis un examen approfondi des points à l'ordre du jour, et que la qualité des interventions permettra d'en tenir compte pour rédiger un avis au Conseil. Il ajoute que tous les exposés seront consultables dans le site Web de la CCE et qu'il sera possible d'y poser d'autres questions à titre de suivi. Avant de lever la séance, le président annonce que la session de réseautage à l'intention du public suivra immédiatement la présente.

Session ordinaire du Comité consultatif public mixte n° 10-02 (en présence du public à titre d'observateur)

Le 17 août 2010

Aperçu de l'ordre du jour provisoire par le président du CCPM, M. Glen Wright, et adoption de sa version finale

Le président souhaite la bienvenue aux participants et donne un aperçu de l'ordre du jour de la session. Il mentionne qu'une disposition de l'ANACDE oblige chaque pays signataire à constituer un comité consultatif national et un comité consultatif gouvernemental, et que l'usage veut qu'un exposé de leurs activités par leur représentant respectif soit inscrit à l'ordre du jour. Il invite donc chacun des représentants de ces comités à bien vouloir s'adresser tour à tour à l'assistance.

Compte rendu des représentants des comités consultatifs nationaux et gouvernementaux

M^{me} Karen Chapman, du Comité consultatif national (CCN) américain, s'adresse en premier lieu à l'assistance, et après avoir brièvement fait état de ses antécédents, déclare que la réunion s'est avérée très fructueuse jusqu'à présent et qu'il faudrait se réunir le plus souvent possible. Elle donne ensuite un aperçu de l'historique du CCN et du Comité consultatif gouvernemental (CCG) des États-Unis ainsi que de leurs fonctions. Elle mentionne ensuite le nom de plusieurs anciens membres de son comité et en présente les nouveaux.

Elle indique par la suite que chacun des deux comités a formulé un avis à l'administratrice Jackson, et qu'il traitait respectivement des mêmes questions. Elle donne ensuite la parole à M. Carlos Rubinstein, le représentant du CCG américain.

M. Rubinstein donne un bref aperçu de ses antécédents et mentionne que les deux comités travaillent en étroite collaboration. Il explique aussi que si les deux avis à l'administratrice Jackson étaient distincts, pour la CCE, ils sont vraiment similaires. Il cite des passages de l'un d'eux et certaines recommandations qui y sont formulées, et précise que le tout a été largement distribué et que le public peut le consulter dans le site Web.

Après un examen détaillé de l'avis, M. Rubinstein redonne la parole à M^{me} Chapman pour qu'elle puisse formuler d'autres observations. Celle-ci déclare que certaines des remarques exprimées durant la session figurent également dans l'avis du CCN. Elle précise que celui-ci y a formulé des recommandations au sujet du processus relatif aux communications de citoyens, car elle estime qu'il s'agit d'un important sujet de discussion. Elle cite certains passages et précise qu'il a été largement distribué et que le public peut le consulter.

Le président remercie M^{me} Chapman et M. Rubinstein et déclare que leurs documents, dont le CCPM disposait avant la session, ont joué un grand rôle dans ses délibérations. Il ajoute avoir particulièrement apprécié leur souci des détails et que la lecture de ces deux documents s'est avérée des plus utiles. M. Wright présente ensuite le représentant du CCN mexicain, M. José Carmelo Zavala, et l'invite à prendre la parole.

M. Zavala donne un aperçu de l'historique de son comité et de sa structure, ainsi que de ses propres fonctions à l'intérieur de cette structure. Il déclare ensuite que la CCE s'est de plus en plus appauvrie au fil des ans et que le nombre de ses intéressés a diminué. Mais il précise que son principal message consiste à exprimer le soutien du CCN mexicain aux importants travaux que la CCE accomplit relativement au programme de RRTP de son pays. Il dit aussi espérer qu'elle puisse faire en sorte que ce programme soit appliqué dans l'ensemble du Mexique. Il aborde ensuite la question des frontières entre les trois pays en affirmant qu'il y a beaucoup de travail à accomplir tout au long de ces frontières et que les programmes transfrontaliers d'évaluation de l'environnement y obtiennent un important soutien. Il précise que le mode vie le long de la frontière du Mexique est très différent de celui qui a cours dans le reste de ce pays, et que les problèmes auxquels donne lieu cette frontière exigent une attention particulière. M. Zavala conclut en mentionnant que l'utilisation des données du RRTP a progressé lentement au sein des collectivités mexicaines, mais qu'il incite la CCE à faciliter la généralisation de cette utilisation dans l'ensemble du pays.

Le président remercie M. Zavala et souligne que les exposés des deux journées ont exprimé un fort soutien à la poursuite du projet de RNARTP par la CCE. Il invite ensuite l'assistance à poser des questions.

Question : J'aimerais savoir qui est chargé d'évaluer le travail du directeur exécutif et du personnel du Secrétariat, de quelle manière cela s'effectue, dans quel but et quelles incidences cela peut avoir. J'aimerais aussi savoir en quoi consiste la reddition de comptes au sein de la CCE. Après avoir écouté les exposés durant la réunion, notamment celui concernant l'État de Jalisco et le lac Chapala, je tiens à mentionner que ce n'est pas la première fois qu'un exposé porte sur ce sujet; cela s'est déjà produit il y a au moins deux ans. J'estime inacceptable que rien n'ait été fait pour résoudre le problème et que la population du Mexique doive encore vivre dans cette horrible situation. Comment peut-on faire pour tenir quelqu'un responsable de soulever des problèmes comme ceux-là?

Réponse : Le président répond qu'en raison de contraintes de temps, les réponses aux questions auront lieu plus tard, car le CCPM doit se réunir avec le Conseil dans la matinée et qu'il reste d'autres exposés à donner. Il demande donc à tous les membres de l'assistance de garder leurs réflexions en réserve en vue d'en discuter ultérieurement.

Compte rendu sur les communications de citoyens en matière d'application des lois, par M. Dane Ratliff, directeur de l'Unité des communications sur les questions d'application de la CCE

Le président présente M. Dane Ratliff, qui fera un exposé sur les communications de citoyens en matière d'application des lois, et lui donne la parole.

M. Ratliff mentionne qu'il traitera du processus relatif aux communications et rendra compte de leur état d'avancement. Il commence en faisant mention des articles 14 et 15 de l'ANACDE et signale qu'ils énoncent les caractéristiques de ce processus. Jusqu'à présent, la CCE a reçu 74 communications, c'est-à-dire 38 du Mexique, 26 du Canada, 9 des États-Unis et une provenant conjointement du Canada et des États-Unis. La CCE a traité 8 d'entre elles en 2009, l'arriéré des 11 dossiers en suspens est presque éliminé et trois décisions ont été rendues sur des communications complexes datant de longtemps (Projet La Ciudadela, Terres humides de Manzanillo et Minera San Xavier).

M. Ratliff donne ensuite des précisions sur les communications, leur auteur, les principales allégations qu'elles énoncent et l'état d'avancement de chacune d'elles. Il ajoute que chaque communication est unique et qu'il n'existe pas de solution toute faite. Il explique aussi que s'il est préférable de les traiter rapidement, il est également important de veiller à examiner convenablement toutes les allégations des auteurs, et que le degré de confiance à l'égard du processus et de son efficacité peut se mesurer en fonction du degré de raisonnement, d'équité et de constance. M. Ratliff déclare que le processus nécessite une meilleure démarche de sensibilisation afin de le faire connaître davantage, et rend compte des efforts déployés en vue de moderniser et d'améliorer ce processus. Il dit comprendre qu'il peut être frustrant de constater le temps requis pour examiner les communications, en précisant qu'il varie de 225 à 1 806 jours

selon la complexité et l'importance du litige. Il conclut son exposé et remercie l'assistance de son attention.

Le président remercie M. Ratliff et invite l'assistance à poser des questions.

Question : Il s'agit d'un processus très important et la question du délai de traitement joue un rôle essentiel. Bon nombre des gens qui ont recours à ce processus le font parce qu'ils ne peuvent obtenir justice dans leur propre pays. Si nous enlevons tout mérite à ce mécanisme, nous n'y aurons plus recours. Nous ne devons pas seulement le rationaliser et faire remplir des questionnaires, mais devons aussi le réviser parce qu'il est très important. Par ailleurs, lorsque vous transmettez un dossier factuel aux Parties, elles n'y répondent généralement pas ou cela prend du temps avant de recevoir une réponse de leur part. Cela porte également atteinte à votre travail. Que pouvons-nous faire pour améliorer les ressources financières et humaines en vue de donner de l'utilité à un processus aussi important? En bref, pourquoi cela prend-il autant de temps et que peut-on faire pour améliorer la situation?

Question : Le sentiment de ne pas pouvoir recourir à un processus rigoureux en matière de justice environnementale fait en sorte que les citoyens se tournent vers d'autres mécanismes pour combler leurs besoins dans le domaine de l'environnement. On a l'impression que dans votre exposé, tout visait à expliquer pour quelle raison cela prend autant de temps à la population pour obtenir justice. Pouvons-nous être plus proactifs et trouver des solutions à ce problème? Peut-on créer un comité en vue de renforcer ce processus?

Question : J'aimerais savoir si nous devons être préoccupés par le fait que les gouvernements évoquent la confidentialité; le CCPM devrait-il envisager de saisir le Conseil de ce problème?

Question : Le processus relatif aux communications semble être une activité très axée sur les processus. J'aimerais savoir si celui-ci a réellement eu des conséquences ou des résultats positifs sur l'environnement. Est-il possible d'obtenir de l'information sur le nombre de communications présentées à la CCE et le nombre de problèmes résolus grâce à ce processus?

Question : Savez-vous quel est le coût du traitement de chaque communication? Que pensez-vous du fait qu'il existe un mécanisme de subvention grâce auquel les auteurs de communication qui connaissent des difficultés particulières avec le processus peuvent obtenir des ressources pour faire face à ces difficultés?

Question : Est-il possible d'instaurer un processus d'examen préalable des communications qui permettrait de faire un tri parmi les questions soulevées dès le début du processus relatif aux communications, au lieu d'y consacrer inutilement un temps précieux comme c'est le cas actuellement? Par ailleurs, si des communications ont connu une fin heureuse, pourrait-on les faire connaître à ceux qui envisagent de recourir au processus?

Réponse : Étant donné que la plupart des questions ont trait à la rapidité du processus, j'aimerais insister à nouveau sur le fait qu'un grand nombre des délais sont dus à la complexité des communications. J'estime que nous avons fait des progrès en diminuant ces délais, mais je n'ai pas besoin de dire que les questions complexes prennent davantage de temps que celles qui sont

simples. Il est important de ne pas transmettre des dossiers factuels au Conseil sans avoir soigneusement vérifié si l'on a fait preuve d'exactitude et de minutie au cours de leur constitution. En ce qui concerne les procédures que les auteurs ne comprennent pas, je pense qu'il s'agit effectivement d'un problème. Le processus ne donne pas, à certains égards, la sorte de résultat auxquels s'attendent les auteurs de communication; nous n'avons pas la compétence de rendre justice. Les résultats que nous obtenons ne permettent pas vraiment de donner les résultats que recherchent les auteurs de communication. Il appartient aux décideurs de poser les gestes qu'ils jugent convenables.

Le président remercie M. Ratliff et affirme que son explication du processus était très pertinente. Il ajoute qu'il serait très utile de voir si le processus contribue à la qualité de l'ensemble de l'environnement nord-américain, et précise que le CCPM entend se pencher ultérieurement sur cette question.

Commentaires des observateurs

Un membre de l'assistance formule un commentaire au sujet des évaluations environnementales transfrontalières, à savoir que même si cela n'est pas exposé de façon détaillée, il s'agit d'un processus très important et il est essentiel que nous trouvions le moyen de le faire progresser.

Un autre traite du processus relatif aux communications de citoyens, notamment sa rapidité d'exécution, sa rigueur et son efficacité, et suggère de confier à la CCE le soin de mettre sur pied un processus qui rassemble ces trois qualités et de revenir avec une proposition à ce sujet lors de la réunion du CCPM prévue en novembre. Il suggère également que le CCPM se penche sur cette question, car nous avons besoin d'un processus revitalisé qui nous donne une notion de notre rendement.

Quelqu'un d'autre estime nécessaire de procéder à une évaluation du rendement de la CCE et du directeur exécutif et suggère par ailleurs de continuer de se réunir avec des représentants des CCN et des CCG, et de s'efforcer explicitement de faire évoluer la CCE afin que ses travaux soient plus pertinents pour la population. Cela pourrait comprendre une plus grande publicisation des réunions telles que la présente. Il serait également important d'utiliser efficacement les excédents budgétaires.

Le président mentionne que dans le cadre de l'établissement du rapport sur l'efficacité du CCPM, on a appris que l'ANACDE prescrit que le directeur exécutif relève directement du Conseil. Ce faisant, c'est au Conseil qu'appartient la responsabilité de déterminer l'orientation des travaux et les responsabilités. Étant donné que le CCPM se penchera avec le Conseil sur la question de la gouvernance, il faudra attendre que cette question ait été dûment examinée avant d'apporter tout changement aux relations hiérarchiques actuelles.

Une autre personne déclare qu'il est important de tabler sur ce que le CCPM a déjà accompli, et qu'il serait peut-être pertinent de consacrer une session au processus relatif aux communications de citoyens. Elle ajoute que le CCPM pourrait mener une enquête et inviter les répondants à parler de leur expérience ainsi que de l'issue de leur démarche dans le cadre de ce processus.

Personne d'autre ne désirant formuler d'observation, le président mentionne que le CCPM tiendra maintenant une séance à huis clos avec le Conseil et lève officiellement la séance après avoir remercié tous les participants d'avoir contribué à la tenue d'une réunion très positive.



Commission de coopération environnementale de l'Amérique du Nord

**XVII^e session ordinaire du Conseil
et réunions du Comité consultatif public mixte**

Les 16 et 17 août 2010

**Hotel Camino Real
Alhóndiga No. 100
Col. San Javier
Guanajuato, Guanajuato, México 36020
Tel.: 011 52 473 102 1500**

Programme des activités publiques

Le dimanche 15 août 2010

19 h 00 à 20 h 00 **Inscription des participants** – *Salon La Terraza*

Le lundi 16 août 2010

8 h 00 à 9 h 00 **Inscription des participants** – *Salon La Terraza*

9 h 00 à 16 h 30 **« Des collectivités et des écosystèmes en santé »** – *Salon Camino Real*

9 h 00 à 9 h 05 Mot de bienvenue, par le président du Comité consultatif public mixte (CCPM), M. Glen Wright.

9 h 05 à 9 h 25 Discours d'ouverture, par le D^r Aaron Bernstein, de l'Harvard Medical School.

9 h 25 à 9 h 45 Période de questions et réponses.

9 h 45 à 10 h 00 Pause

Le Registre nord-américain de rejets et de transferts de polluants (RNARTP)
Animateur : M. Gustavo Alanis, membre mexicain du CCPM

10 h 00 à 10 h 15 Aperçu du RNARTP, par M. Orlando Cabrera Rivera, gestionnaire de projet, qualité de l'air et RRTP.

10 h 15 à 11 h 15 Exemples précis d'utilisation du RNARTP pour aider à l'évaluation et l'identification des problèmes de santé potentiels.

- Exemple d'utilisation du RNARTP aux États-Unis, par M. Manuel Pastor, de l'University of Southern California.

- Exemple d'utilisation du RNARTP au Canada, par M^{me} Irena Buka, de l'Université de l'Alberta.
- Exemple d'utilisation du RNARTP au Mexique, par M^{me} Maite Cortés, du Colectivo Ecologista Jalisco.

11 h 15 à 13 h 00 Période de questions et réponses dirigée par l'animateur.

13 h 00 à 14 h 00 Déjeuner-réseautage – *Jardin du Salon La Terraza*

14 h 00 à 15 h 00 Discussion dirigée au sujet des travaux de la CCE au cours des cinq prochaines années, en présence de son directeur exécutif, M. Evan Lloyd.

Animateur : M. Carlos Sandoval, membre mexicain du CCPM

15 h 00 à 16 h 00 Discussion, entre les membres du CCPM, sur la formulation d'un avis éventuel au Conseil.

16 h 00 à 16 h 30 Récapitulation, par le président du CCPM, M. Glen Wright.

16 h 30 à 18 h 00 Séance de réseautage à l'intention du public – *Salon Camino Real*

Les membres du public sont invités à se réunir et à échanger leurs vues sur des questions relatives à l'environnement en Amérique du Nord. Les membres du CCPM y assisteront à titre d'observateurs. Les participants nommeront un président qui sera chargé d'exposer les conclusions de cette séance au cours de la partie publique de la session ordinaire du Conseil, le 17 août.

19 h 30 à 21 h 00 Réception de bienvenue et ouverture officielle de la XVII^e session ordinaire du Conseil – *Expo Guanajuato Bicentenario*

- Mot de bienvenue du maire de Guanajuato, M. Nicéforo Guerrero Reynoso.
- Observations du directeur exécutif de la CCE, M. Evan Lloyd.
- Observations du président du CCPM, M. Glen Wright.
- Observations du ministre de l'Environnement du Canada, M. Jim Prentice.
- Observations de l'administratrice de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis, M^{me} Lisa P. Jackson.
- Mot de bienvenue et ouverture officielle de la XVII^e session ordinaire du Conseil, par le ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles du Mexique, M. Juan Elvira Quesada.
- Mot de la fin, par le gouverneur de l'État de Guanajuato, M. Juan Manuel Oliva Ramírez.

Le mardi 17 août 2010

8 h 15 à 9 h 15 Inscription des participants – *Salon La Terraza*

9 h 15 à 11 h 20 Partie publique de la session ordinaire du CCPM n° 10-02 (le public peut y assister à titre d'observateur) – *Salon Camino Real*

- 9 h 15 à 9 h 20 Aperçu de l'ordre du jour provisoire, par le président du CCPM, M. Glen Wright, et adoption de sa version finale.
- 9 h 20 à 9 h 40 Comptes rendus des représentants des comités consultatifs nationaux et gouvernementaux.
- 9 h 40 à 10 h 00 Compte rendu sur les communications de citoyens en matière d'application des lois, par M. Dane Ratliff, directeur de l'Unité des communications sur les questions d'application de la CCE.
- 10 h 00 à 10 h 50 Discussion sur les priorités du CCPM.
- 10 h 50 à 11 h 20 Commentaires des observateurs.

11 h 20 à 11 h 35 Pause

11 h 35 à 12 h 35 Exposé: La coopération de la CCE en matière d'application et d'observation des lois, par Marco Antonio Heredia Fragoso, gestionnaire de programme, Droit de l'environnement – *Salon Camino Real*

12 h 35 à 14 h 00 Déjeuner – *Jardin du Salon La Terraza*

14 h 00 à 15 h 10 Partie publique de la session ordinaire du Conseil (le public peut y assister à titre d'observateur) – *Salon Camino Real*
(Les éléments à discuter lors de cette session sont provisoires et sont sujets à l'approbation du Conseil)

14 h 00 à 14 h 25 Rapport sur l'état d'avancement des travaux de la CCE par son directeur exécutif, M. Evan Lloyd

14 h 25 à 14 h 55 Plan stratégique de la CCE pour 2010 à 2015 et bilan des projets de lancement

- Des collectivités et des écosystèmes en santé
- Les changements climatiques – Une économie faible en carbone
- L'écologisation de l'économie nord-américaine

14 h 55 à 15 h 00 Compte rendu du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE)

15 h 00 à 15 h 10 Signature des résolutions et de la déclaration ministérielle par les membres du Conseil

15 h 10 à 15 h 30 Pause

15 h 30 à 17 h 00 Partie publique de la session ordinaire du Conseil – *Salon Camino Real*

- Description du déroulement de la séance par le président du CCPM, M. Glen Wright.
- Compte rendu des conclusions de l'atelier du CCPM et de la séance de réseautage.
- Exposés par des orateurs choisis à l'avance.
- Observations des membres du Conseil.

17 h 00 Clôture de la session

PUBLIC

1. **Mr. Angulo Corral, César**
Editor principal, bionero.org
San Luis Río Colorado, Sonora, México
Tel: 653 534 1603
e-mail: cesar@bionero.org
2. **Mr. Arena Torreslanda, Jorge**
Presidente, Agua y Bosque, A.C.
León, Guanajuato, México
Tel: 477 718 7992
Fax: 477 717 3103
e-mail: arena_jorge@hotmail.com
3. **Mr. Arizti Galnares, José Luis**
Asociado, Agua y Bosque, A.C.
León, Guanajuato, México
Tel: 7187992
Fax: 7173103
e-mail: corp.arel@prodigy.net.mx
4. **Ms. Armendáriz Muñoz, Rosa María**
Presidenta, CNCINPRO -
Confederación Nacional Campesina de
Indígenas y Productores Rurales A.C.
Ciudad de México, D.F., México
Tel: 555 525 8618
Fax: 555 525 8618
e-mail: cncinpro_ac@yahoo.com.mx
5. **Mr. Ayala Soto, Luis Felipe**
Secretario, Comité Pro limpieza de río
Magdalena
Hermosillo, Sonora, México
Tel: 662 219 0766
Fax: 662 219 0767
e-mail: lfayalas@hotmail.com
6. **Ms. Barcenas Blancarte, Claudia**
Directora de Gestión de la Calidad del
Aire, Instituto de Ecología del Estado
Salamanca, Guanajuato, México
Tel: 473 735 2600
Fax: 473 735 2623
e-mail: cbarcenas@guanajuato.gob.mx
7. **Mr. Barreto González, Alejo**
Jefe de la Unidad de Aprovechamiento
y Restauración de Recursos Naturales,
SEMARNAT
León, Guanajuato, México
e-mail: alejo.barreto@semarnat.gob.mx
8. **Mr. Bastida Muñoz, Mindahi
Crescencio**
Presidente, Consejo Mexicano para el
Desarrollo Sustentable
Lerma, Estado de México, México
Tel: 712 123 5963
Fax: 712 123 5963
e-mail: mindahib@yahoo.com.mx
9. **Mr. Beaton, Archie**
Executive Director, Chlorine Free
Products Association
Algonquin, Illinois, United States
Tel: 847 254 2605
Fax: 847 658 3152
e-mail:
archie@chlorinefreeproducts.org
10. **Mr. Bernal González, Julio Alberto**
Monitoreo de la Calidad del Agua y
Aire, Dirección de Medio Ambiente y
Ecología
San Miguel de Allende, Guanajuato,
México
Tel: 415 152 9600 ext. 180 y 181
Fax: 415 120 4339
e-mail: juliosma@hotmail.com
11. **Ms. Briones Amaro, Erika Celia**
Consultor Ambiental,
San Miguel de Allende, Guanajuato,
México
Tel: 415 154 6134
e-mail: ecamaro13@hotmail.com
12. **Ms. Calderón, María del Rayo**
Consejera CCDS Semarnat, Ciudadanos
por el Medio Ambiente
Guadalajara, Jalisco, México
e-mail:
mariadelrayo10@prodigy.net.mx
13. **Mr. Camarena Juárez, Francisco
Javier**
Delegado Federal, SEMARNAT
León, Guanajuato, México
e-mail:
javier.camarena@semarnat.gob.mx

- 14. Mr. Camarillo Sala, Miguel Refugio**
Delegado PROFEPA, SEMARNAT
Guanajuato, Guanajuato, México
Tel: 473 733 0003
- 15. Mr. Chabot, Warner**
CEO, California League of
Conservation Voters
Oakland, California, United States
Tel: 510 271 0900
Fax: 510 271 0901
e-mail: wchabot@ecovote.org
- 16. Mr. Chacon, Daniel**
General Manager, Border Environment
Cooperation Commission
Ciudad Juárez, Chihuahua, México
Tel: 656 688 4600
e-mail: rdelgado@cocef.org
- 17. Mr. Chávez Montoya, Mario**
Académico, Responsable del Laboratorio
de Efluentes Líquidos, Universidad
Nacional Autónoma de México
Facultad de Estudios Superiores
Acatlán Unidad de Investigación
Multidisciplinaria
Naucalpan de Juárez, Estado de
México, México
Tel: 5 623 1750 Ext. 38949
e-mail: maychavezm@yahoo.com.mx
- 18. Mr. Contreras Contreras, Oscar
Arnulfo**
Presidente, Fundación Nacional para la
Conservación del Hábitat Boscoso de la
Mariposa Monarca A.C.
Toluca, Estado de México, México
Tel: 722 215 6087
e-mail: oscaracoca@hotmail.com
- 19. Ms. Corona, Blanca Estela**
Estudiante,
México, D.F., México
e-mail: purinbca@hotmail.com
- 20. Mr. Costilla Salazar, Rogelio**
Profesor, Universidad de Guanajuato
Guanajuato, Guanajuato, México
Tel: 473 733 8152
e-mail: roy1379@hotmail.com
- 21. Mr. De La Maza, Mauricio**
Director del Programa Desierto
Chihuahuense, WWF México
México
Tel: 614 415 7526 ext 102
e-mail: mdelamaza@wwfmex.org
- 22. Ms. Delgadillo Sierra, Luz Alejandra**
Presidenta, Ehecatl Consultoría
Ambiental, S.C.
México, D.F., México
Tel: 2 457 0802
e-mail: alessandra49@hotmail.com
- 23. Mr. Díaz Arechiga, Antonio**
Jefe de Unidad Jurídica, SEMARNAT
León, Guanajuato, México
e-mail:
antonio.arechiga@guanajuato.semarnat.
gob.mx
- 24. Ms. Dipp Hurtado, Jacqueline Ivonne**
Asistente del Director General, Instituto
de Ecología del Estado de Guanajuato
Guanajuato, Guanajuato, México
Tel: 473 735 2600
e-mail: jacivo@hotmail.com
- 25. Mr. Domínguez Ruíz, Sergio**
Director de Planeación y Política
Ambiental, Instituto de Ecología del
Estado de Guanajuato
Guanajuato, Guanajuato, México
Tel: 473 735 2600 Ext. 6122
Fax: 473 735 2600
e-mail:
sdominguezr@guanajuato.gob.mx
- 26. Ms. Durán de Bazúa, María del
Carmen**
Profesor titular, UNAM, Facultad de
Química
México, D.F., México
Tel: 555 622 5300
Fax: 555 622 6303
e-mail: mcduran@unam.mx
- 27. Mr. Esparza, Javier Francisco**
Socio - Director, Corporación Quines
S.A. de C.V.
México, D.F., México
Tel: 9 116 0503
Fax: 5 530 8778
e-mail:
javieresparza@corporativoestrategico.com

- 28. Mr. Espinosa Reyes, Guillermo**
Investigador, Universidad Autónoma de San Luis Potosí
San Luis Potosí, San Luis Potosí, México
Tel: 444 826 2345 ext. 544
Fax: 444 826 2354
e-mail: guillermo.espinosa@uaslp.mx
- 29. Mr. Falcón Rangel, Juan José**
Coordinador de Autorregulación Ambiental, Procuraduría de Protección al Ambiente de Guanajuato
Salamanca, Guanajuato, México
Tel: 464 648 8152
e-mail: falcon-j-j@hotmail.com
- 30. Mr. Fernández Jiménez, José Luis**
Investigador, Instituto Tecnológico Superior de Misantla
Misantla, Veracruz, México
Tel: 1 235 323 1545
e-mail: kethther@gmail.com
- 31. Mr. Flores Almanza, Daniel**
Técnico Superior, Conagua
Celaya, Guanajuato, México
- 32. Mr. Flores Yeffal, Jesús Armando**
Investigador, Colegio Ingenieros Civiles de Mexicali, Maran
Mexicali, Baja California, México
Tel: 686 158 7774
Fax: 686 837 6471
e-mail: indicadoresconstruccion@yahoo.com.mx
- 33. Mr. García, Eulalio**
Investigador, Universidad de Guanajuato
Guanajuato, Guanajuato, México
Tel: 732 006 x6001
- 34. Mr. García Granados, Fidel**
Asesor, Cámara Nacional de la Industria de Desarrollo y Promoción y vivienda
Salamanca, Guanajuato, México
Tel: 477 638 6621
Fax: 477 104 8339
e-mail: fgarcia@desarrollo-sustentable.com
- 35. Ms. García Sandoval, Ruth Esther**
Desarrollo Sustentable, IMPLAN Ags.
Aguascalientes, Aguascalientes, México
Tel: 910 1010 x3110
e-mail: garcia1068@gmail.com
- 36. Mr. Gehring, Markus**
Lead Counsel, Sustainable Trade, Investment and Finance Law, Centre for International Sustainable Development Law, and Jean Monnet Chair,
University of Ottawa
Montreal, Quebec, Canada
Tel: 514 398 8918
e-mail: mgehring@cisdl.org
- 37. Ms. González Roiz, Gloria Antonieta**
Presidente, Todos Ayudando, A.C.
Guadalupe, Zacatecas, México
Tel: 492 921 0112
e-mail: gloriagroiz@hotmail.com
- 38. Ms. González Viadas, Laura Isabel**
Reportera Investigadora, Agencia Informativa Planeta Azul
México, D.F., México
Tel: 5 228 89 09
Fax: Movil. (55)1 591 1920
e-mail: lauraviadas@yahoo.com
- 39. Mr. Guerra Sánchez, Ricardo Jaime**
Director de Investigación, CIATEC, A.C.
León, Guanajuato, México
Tel: 477 710 0011 ext. 1511
e-mail: rguerra@ciatec.mx
- 40. Ms. Gutiérrez Meza, María Elena**
Estudiante de Desarrollo Comunitario, Ensenada, Baja California, México
Tel: 646 175 0524
Fax: 646 175 0517
e-mail: mgutier@cicese.mx
- 41. Ms. Gutiérrez Nájera, Raquel**
Presidenta, Instituto de Derecho Ambiental A.C.
Guadalajara, Jalisco, México
Tel: 333 811 5966
Fax: 333 811 3274
e-mail: idea03@prodigy.net.mx
- 42. Ms. Hernández Balderas, María Guadalupe**
Presidenta - Secretaria Técnica, Consejo Consultivo Ambiental de Guanajuato - Consejo Consultivo de cambio climático de Guanajuato
Irapuato, Guanajuato, México
Tel: 462 635 0940
Fax: 462 635 0940
e-mail: direccion@cceirapuato.org

- 43. Mr. Hernández Hernández, Miguel Alejandro**
Estudiante, Universidad Instituto Irapuato
Irapuato, Guanajuato, México
Tel: 462 635 0940
e-mail: sawony2000@hotmail.com
- 44. Mr. Hernández Trejo, Felipe**
Morelia, Michoacán, México
Tel: 443 219 2043
- 45. Mr. Jackson, John**
Program Director, Great Lakes United
Kitchener, Ontario, Canada
Tel: 519 744 7503
e-mail: jjackson@glu.org
- 46. Mr. Kato Miranda, Enrique**
General Director, Instituto de Ecología del Estado de Guanajuato
Guanajuato, Guanajuato, México
Tel: 473 735 2620
Fax: 473 73 52600
e-mail: ekato@guanajuato.gob.mx
- 47. Mr. Knoth Fierro, Jorge**
Jefe de la Unidad de Planeación y Política Ambiental, SEMARNAT
León, Guanajuato, México
e-mail: jknoth@semarnat.gob.mx
- 48. Ms. Kretzschmar, Gabrielle**
Vice-President, New Brunswick Partners in Agriculture
Gagetown, New Brunswick, Canada
Fax: 506 488 2980
e-mail: bigkranch@xplornet.ca
- 49. Ms. Lavallée, Isabelle**
Coordonatrice aux projets, Centre international Unisféra
Montreal, Quebec, Canada
Tel: 514 527 2636
Fax: 514 527 0612
e-mail: isabelle.lavallee@unisfera.org
- 50. Mr. López Azpeitia, Juan Guillermo de Jesús**
Jefe de Departamento, Instituto de Ecología del Estado de Guanajuato
León, Guanajuato, México
Tel: 07 473 735 2600
e-mail: jllopeza@guanajuato.gob.mx
- 51. Mr. Madrigal Bulnes, Agustin**
Director, Salvamos al Río Laja, A.C.
San Miguel de Allende, Guanajuato, México
Tel: 415 152 0158
Fax: 415 152 0158
e-mail: amabulnes@hotmail.com
- 52. Mr. Martínez, Francisco**
Empleado Federal, SEMARNAT
Aguascalientes
Aguascalientes, Aguascalientes, México
Tel: 910 1111
- 53. Ms. Martínez González, Gloria María**
Profesora - Investigadora, Instituto Tecnológico de Celaya
Celaya, Guanajuato, México
Tel: 461 611 7575 x141
e-mail: gloriam@itcelaya.itc.mx
- 54. Ms. Morales Rodríguez, Martha Yadira**
Jefe de Departamento, Presidencia Municipal de Guanajuato
Guanajuato, Guanajuato, México
Tel: 47340127 y 28
Fax: 47340127 y 28 x109
e-mail: charmed_yadi@hotmail.com
- 55. Mr. Moreno Hernández, Martín Alejandro**
Estudiante, Universidad de Guanajuato
Guanajuato, Guanajuato, México
e-mail: farrosso_33@hotmail.com
- 56. Ms. Muñoz Hernández, María Concepción**
Representante, Asociación Civil de Silvicultores de Valparaíso Zacatecas
Guadalupe, Zacatecas, México
Tel: 492 134 1332
e-mail: conchitamh@hotmail.com
- 57. Mr. Murillo Jasso, Pedro**
Técnico Especializado adscrito a la subdelegación de Administración e Innovación, SEMARNAT
León, Guanajuato, México

- 58. Ms. Murillo Samano, María de Lourdes**
 Directora de Planeación y Protección Ambiental, Presidencia Municipal de Guanajuato
 Guanajuato, Guanajuato, México
 Tel: 473 734 0127 y 28
 Fax: 473 734 0127 y 28 x 109
 e-mail: desarrollourbano@gto.gob.mx
- 59. Mr. Nigro, Nicholas**
 Solutions Fellow, Pew Center on Global Climate Change
 Arlington, VA, United States
 Tel: 703 516 0628
 Fax: 703 516 9551
 e-mail: nigron@pewclimate.org
- 60. Ms. Ochoa Zepeda, María Leticia**
 Presidente, Planeta 4 A.C.
 Irapuato, Guanajuato, México
 e-mail: gpo_planeta4@yahoo.com
- 61. Mr. Ortega-Aceves, Luis-Enrique**
 Gerente de Planeación y Desarrollo Ambiental, Peñoles
 Torreón, Coahuila, México
 Tel: 871 79 5500
 e-mail:
 enrique_ortega@penoles.com.mx
- 62. Mr. Ortega Medrano, Víctor Manuel**
 Subgerente de producción y productividad, Comisión Nacional Forestal
 Irapuato, Guanajuato, México
 Tel: 462 626 8147
 Fax: 462 627 4025
 e-mail: vortega@conafor.gob.mx
- 63. Mr. Ortiz Arias, Carlos**
 Investigador Social, Gestión Social del Habitat
 Guadalajara, Jalisco, México
 Tel: 333 030 9200
 Fax: 333 030 9200
 e-mail: coa001@att.net.mx
- 64. Ms. Ortíz Rodríguez, Susana Araceli**
 Guanajuato, Guanajuato, México
 e-mail: susanaaraceli93@hotmail.com
- 65. Mr. Pérez García, Juan Carlos**
 Director de Desarrollo Rural, Presidencia Municipal de Guanajuato
 Guanajuato, Guanajuato, México
 Tel: 473 732 1213, 473 732 1245 x150 y 151
 Fax: 473 732 1213, 473 732 1245 x150 y 151
 e-mail:
 jcperezgarcia@guanajuatocapital.gob.mx; mvzjcp@hotmai.com
- 66. Mr. Pucket, Jim**
 Executive Director, Basel Action Network
 Seattle, WA, United States
 Tel: 206 652 5555
 Fax: 206 652 5750
 e-mail: jpuckett@ban.org
- 67. Ms. Reyes Sánchez, Ariadna Itzel**
 Ingeniero de Proyectos, Centro Mario Molina
 México, D.F., México
 Tel: 9 177 1670 ext. 221
 Fax: 9 177 1670 ext. 210
 e-mail: areyes@centromariomolina.org
- 68. Ms. Richardson, Mary**
 Chair, Crooked Creek Conservancy Society of Athabasca
 Athabasca, Alberta, Canada
 Tel: 780-675-3144
 e-mail: maryr@athabascau.ca
- 69. Ms. Rocha Amador, Diana Olivia**
 Profesor, Universidad de Guanajuato
 Guanajuato, Guanajuato, México
 Tel: 473 732 0006
 e-mail: drochaa@quijote.ugto.mx; olivia2000_mx@hotmail.com
- 70. Mr. Romero González, José Martín**
 Subdirector de Protección Ambiental, Presidencia Municipal de Guanajuato
 Guanajuato, Guanajuato, México
 Tel: 473 734 0127 y 28
 Fax: 473 734 0127 y 28 x 109
 e-mail: biologojmrg@hotmail.com
- 71. Ms. Rojas, Aracely**
 Teista, Universidad Autónoma del Estado de México
 Toluca, Estado de México, México
 Tel: 722 280 3427
 e-mail: aracelymar@gmail.com

- 72. Mr. Sánchez-Cataño, Luis R**
Vicepresidente, Colegio de Ingenieros Ambientales de México AC
México, D.F., México
Tel: 5 584 21 7806
Fax: 558 421 7806
e-mail: sanchezcatano@gmail.com
- 73. Mr. Santos-Guzmán, Jesús**
Profesor / investigador, Escuela de Medicina del TEC de Monterrey, ITESM
Monterrey, Nuevo León, México
Tel: 5 28 188 2144
Fax: 528 183 2148
e-mail: jsg@itesm.mx
- 74. Ms. Sbert, Carla**
Manager of Conservation Programs and Legal Issues, Nature Canada
Ottawa, Ontario, Canada
Tel: 613 562 3447 Ext. 222
Fax: 613 562 3371
e-mail: csbert@naturecanada.ca
- 75. Mr. Silva Rodríguez, Mario Ramón**
Director de Programas, Colectivo Ecologista Jalisco, A.C.
Guadalajara, Jalisco, México
Tel: 3 342 3270
Fax: 3 342 3271
e-mail: mario@cej.org.mx
- 76. Ms. Tejado Gallegos, Mariana**
Licenciada en Derecho, González Calvillo S.C.
México, D.F., México
Tel: 555 202 7622
e-mail: marianiux888@yahoo.com; mtejado@gcsc.com.mx
- 77. Ms. Tilman, Anna**
Board member, International Institute of Concern for Public Health (IICPH)
Aurora, Ontario, Canada
Tel: 905 841 0095
e-mail: annatilman@sympatico.ca
- 78. Mr. Torrijos, Miguel Ángel**
Procurador, PROPAEG
Salamanca, Guanajuato, México
- 79. Ms. Trudel-Fugère, Eveline**
Conseillère en relations médias et communication, Équiterre
Montreal, Quebec, Canada
Tel: 514 522 2000 Poste 303
e-mail: etfugere@yahoo.ca
- 80. Mr. Vázquez Ávila, Eduardo**
Subdelegado de Gestión para la Protección Ambiental y Recursos Naturales, SEMARNAT
León, Guanajuato, México
e-mail: eduardo.vazquez@semarnat.gob.mx
- 81. Ms. Velázquez de Tome, Guillermina**
Dirección, Paktec de México S.A. de C.V.
Irapuato, Guanajuato, México
Tel: 462 635 9820
Fax: 462 635 9823
e-mail: mema@tome.com.mx
- 82. Ms. Whyte, Clara**
Économiste, Écofinance Consultants / Terrametrik
Montreal, Quebec, Canada
Tel: 514 216 2595
e-mail: clara.whyte@eco-finance.ca; cwhyte@terrametrik.ca
- 83. Mr. Wold, Chris**
Associate Professor of Law & Director, Lewis & Clark Law School
Portland, OR, United States
Tel: 503 768 6734
Fax: 503 768 6671
e-mail: wold@lclark.edu
- 84. Mr. Zavala Álvarez, José Carmelo**
Ingeniero Bioquímico, CIGA
Tijuana, Baja California, México
Tel: 664 647 8378
Fax: 664 647 8378
e-mail: direccion@ciga.com.mx

US DELEGATION

- 85. Ms. Adkins, Jocelyn**
Attorney-Advisor, U.S. EPA
Washington, DC, United States
Tel: 202 564 5424
e-mail: adkins.jocelyn@epa.gov
- 86. Ms. Berger, Martha**
Office of Children's Health Protection,
U.S. EPA
Washington, DC, United States
Tel: 202 564 2191
e-mail: berger.martha@epa.gov
- 87. Mr. Bowman, Peter**
International Economist, U.S.
Department of Commerce
Washington, DC, United States
Tel: 202 482 8356
e-mail: peter.bowman@trade.gov
- 88. Mr. Brakel, Willem**
Director, Office of Environmental
Policy, U.S. Department of State
Washington, DC, United States
Tel: 202 647 9831
e-mail: brakelwh@state.gov
- 89. Ms. Bromm, Susan**
Director, Office of Federal Activities,
U.S. EPA
Washington, DC, United States
Tel: 202 564 5400
e-mail: bromm.susan@epa.gov
- 90. Mr. Carrillo, Oscar**
Designated Federal Officer, U.S. EPA
Washington, DC, United States
Tel: 202 564 0347
e-mail: carrillo.oscar@epa.gov
- 91. Mr. Castellanos, Gilbert**
Physical Scientist, U.S. EPA
Washington, DC, United States
Tel: 202 564 3906
e-mail: castellanos.gilbert@epa.gov
- 92. Ms. Correa, Sylvia**
General Standing Committee
Representative, U.S. EPA
Washington, DC, United States
Tel: 202 564 6443
e-mail: correa.sylvia@epa.gov
- 93. Ms. DePass, Michelle**
Alternative Representative, U.S. EPA
Washington, DC, United States
Tel: 202 564 6600
e-mail: depass.michelle@epa.gov
- 94. Ms. Jackson, Lisa P.**
Administrator, U.S. EPA
Washington, DC, United States
- 95. Ms. Jones-Jackson, Cynthia**
Acting Director, U.S. EPA
Washington, DC, United States
Tel: 202 564 2321
e-mail: jones-jackson.cynthia@epa.gov
- 96. Mr. Picardi, Rick**
Team Leader, U.S. EPA
Washington, DC, United States
Tel: 703 308 8879
e-mail: picardi.rick@epa.gov
- 97. Ms. Stendebach, Sue**
Senior Advisor on International Air
Quality, U.S. EPA
Washington, DC, United States
Tel: 202 564 8309
e-mail: stendebach.sue@epa.gov
- 98. Ms. Tront, Jacqueline**
Foreign Affairs Officer, U.S.
Department of State
Washington, DC, United States
- 99. Mr. Wiener, Steven**
Program Specialist, U.S. EPA
Washington, DC, United States
Tel: 202 564 3993
e-mail: wiener.steven@epa.gov
- 100. Ms. Wolfson, Elizabeth**
Counselor for Environment, Science,
Technology and Health, U.S. Embassy
in Mexico City
México, D.F., México
Tel: 555 080 2652
e-mail: wolfsonem2@state.gov
- 101. Mr. Yang, Tseming**
Deputy General Counsel, U.S. EPA
Washington, DC, United States
Tel: 202 564 0023
e-mail: yang.tseming@epa.gov

CANADIAN DELEGATION

102.Ms. Albovias, Anna

Manager, CEC, Environment Canada
Gatineau, Quebec, Canada
Tel: 819 994 4747
e-mail: anna.albovias@ec.gc.ca

103.Mr. Allin, Robert

National Director, Strategic Policy,
Planning and Coordination,
Enforcement Branch, Environment
Canada
Gatineau, Quebec, Canada
Tel: 819 934 6382
e-mail: RobertD.Allin@ec.gc.ca

104.Mr. Costain, Kimble

Senior Policy Advisor, Environment
Canada
Gatineau, Quebec, Canada
Tel: 819 953 9774
e-mail: kimble.costain@ec.gc.ca

105.Mr. Damo, Eno

Trade Policy Officer, Alberta Ministry
of International and Intergovernmental
Relations
Edmonton, Alberta, Canada
Tel: 780 422 1128
e-mail: eno.damo@gov.ab.ca

106.Ms. Destin, Lainy

Policy Analyst, CEC, Environment
Canada
Gatineau, Quebec, Canada
Tel: 819 934 1914
e-mail: lainy.destin@ec.gc.ca

107.Ms. Hemingway, Shauna

Economic Counsellor, Embassy of
Canada in Mexico
México, D.F., México
Tel: 555 724 7978
e-mail:
shauna.hemingway@international.gc.ca

108.Ms. Johnson, Stéphanie

Director, Latin and South America,
Environment Canada
Gatineau, Quebec, Canada
Tel: 819 934 5189
e-mail: stephanie.johnson@ec.gc.ca

109.Mr. Kelly, Stephen

Chief of Staff, Minister's Office,
Environment Canada
Canada

110.Mr. Knudson, Dean

Director General, International Affairs
Branch, Americas Directorate,
Environment Canada
Gatineau, Quebec, Canada
Tel: 819 994 1670
e-mail: dean.knudson@ec.gc.ca

111.Ms. Lapierre, Louise

Conseillère, Ministère du
Développement durable, de
l'Environnement et des Parcs
Québec, Quebec, Canada
Tel: 418 521 3828 Poste 4105
e-mail:
louise.lapierre@mddep.gouv.qc.ca

112.Ms. MacDonald, Loretta

Acting Chief, GHG Reporting Section,
Environment Canada
Gatineau, Quebec, Canada
Tel: 819 956 4692
e-mail: loretta.macdonald@ec.gc.ca

113.Ms. Maciunas, Silvia

Legal Officer, Department of Foreign
Affairs and International Trade
Ottawa, Ontario, Canada
Tel: 613 944 5573
e-mail:
silvia.maciunas@international.gc.ca

114.Mr. Martineau, Gaëtan

Deputy Director, Department of Foreign
Affairs and International Trade
Ottawa, Ontario, Canada
Tel: 613 944 8993
e-mail:
gaetan.martineau@international.gc.ca

115.Mr. McGovern, David

Assistant Deputy Minister, International
Affairs Branch, Environment Canada
Gatineau, Quebec, Canada
Tel: 819 934 6020

116.Mr. Prentice, Jim

Minister of the Environment, CEC
Council Member, Environment Canada
Canada

117.Ms. Robb, Alyson
Special Assistant, Communications,
Minister's Office, Environment Canada
Canada

118.Ms. Wan, Alice
Policy Analyst, Environment Canada
Gatineau, Quebec, Canada
Tel: 819 956 4899
e-mail: alice.wan@ec.gc.ca

MEXICAN DELEGATION

119.Mr. Arroyo O'Grady, Gerardo
Subdirector de Asuntos Internacionales,
Instituto Nacional de Ecología
México, D.F., México

120.Mr. Castillo Ceja, Mateo
Titular Unidad Coordinadora de
Participación Social y Transparencia,
SEMARNAT
México, D.F., México

121.Ms. Contreras Vigil, Ana María
Directora General de Gestión de la
Calidad del Aire y RETC, SEMARNAT
México, D.F., México

122.Mr. Elvira Quesada, Juan Rafael
Secretario, SEMARNAT
México, D.F., México

123.Mr. Estivill Castro, Alejandro
Director General para América del
Norte, Secretaría de Relaciones
Exteriores
México, D.F., México

124.Mr. Flores Martínez, Arturo
Director General de Estadística e
Información Ambiental, Subsecretaría
de Planeación y Política Ambiental,
SEMARNAT
México, D.F., México

125.Mr. Flores Ramírez, Alfonso
Director General de Gestión Integral de
Materiales y Actividades Riesgosas,
SEMARNAT
México, D.F., México

126.Mr. Fueyo MacDonald, Luis
Comisionado Nacional de Áreas
Naturales Protegidas, CONANP
México, D.F., México

127.Mr. Lendo Fuentes, Enrique
Titular de la Unidad Coordinadora de
Asuntos Internacionales, SEMARNAT
México, D.F., México

128.Mr. Limón Aguirre, Mauricio
Subsecretario de Gestión para la
Protección Ambiental, SEMARNAT
México, D.F., México

129.Mr. Luna Contreras, Francisco
Director General Adjunto de Logística,
SEMARNAT
México, D.F., México

130.Ms. Morales, Rocio
SEMARNAT
México

131.Mr. Morales, Fernando
Coordinador General de Comunicación
Social, SEMARNAT
México, D.F., México

132.Mr. Ortega, Alberto
Secretario Particular del C. Secretario,
SEMARNAT
México

133.Ms. Pfennich, Anneliese
Coordinadora de Desarrollo Humano
Sustentable, SEDESOL
México, D.F., México
Tel: 555 328 5000 x524467
e-mail:
anneliese.pfennich@sedesol.gob.mx

134.Mr. Posadas, Alejandro
Representante de SEMARNAT,
Embassy of Mexico in the USA
Washington, DC, United States

135.Ms. Rabasa Salinas, Alejandra
Directora de Consulta Internacional de
la Unidad Coordinadora de Asuntos
Jurídicos, SEMARNAT
México, D.F., México

136.Ms. Sierra Galindo, María Elena
Directora General Adjunta de
Mitigación en Energía e Industria,
Subsecretaría de Planeación y Política
Ambiental, SEMARNAT
México, D.F., México

- 137.Mr. Verde Negrete, José Javier**
 Director de negociaciones de medio ambiente, compras del sector público, laboral y propiedad intelectual, Secretaría de Economía
 México, D.F., México
 Tel: 555 629 9632
 e-mail: jverde@economia.gob.mx
- (Host Logistics/Support)*
- 138.Ms. Amezcua Orellana, Cintia**
 Directora de Aspectos Comerciales, SEMARNAT
 México, D.F., México
 e-mail: cintia.amezcua@semarnat.gob.mx
- 139.Ms. Barclay Briseño, Karla María**
 Asesor en Cambio Climático, SEMARNAT
 México, D.F., México
 e-mail: karla.barclay@semarnat.gob.mx
- 140.Mr. Buenrostro Serna, Víctor Manuel**
 Técnico Especializado adscrito al Depto. De Educación Ambiental, SEMARNAT
 León, Guanajuato, México
- 141.Mr. Castillo Parra, Hugo Martín**
 Jefe de Departamento de Tecnología y Sistemas, SEMARNAT
 León, Guanajuato, México
 e-mail: hugo.castillo@semarnat.gob.mx
- 142.Mr. Duarte Villarelo, Mario**
 Subdirector de Cooperación Económica, SEMARNAT
 México, D.F., México
 e-mail: mario.villarelo@semarnat.gob.mx
- 143.Mr. Elizalde del Castillo Negrete, Napoleón**
 Subdelegado de Planeación y Fomento Sectorial, SEMARNAT
 León, Guanajuato, México
 e-mail: napoleon.elizalde@semarnat.gob.mx
- 144.Ms. Embarcadero Luna, Ana Karen**
 Estudiante Voluntaria, SEMARNAT
 México, D.F., México
 e-mail: anakaren_288@hotmail.com
- 145.Mr. Fragoso Romero, José Miguel Emilio**
 SEMARNAT
 México, D.F., México
 e-mail: josefr88@yahoo.com.mx
- 146.Ms. Fuentes Castellanos, Carolina**
 Directora de Cambio Climático, SEMARNAT
 México, D.F., México
 e-mail: carolina.fuentes@semarnat.gob.mx
- 147.Ms. García Rodríguez, Beatriz**
 Estudiante Voluntaria, SEMARNAT
 México, D.F., México
 e-mail: bety_gr7@hotmail.com
- 148.Mr. Goycochea, Daniel**
 Técnico Superior, SEMARNAT
 México, D.F., México
 e-mail: daniel.goycochea@semarnat.gob.mx
- 149.Mr. Hernández González, Juan Manuel**
 Técnico Especializado adscrito al Depto. De Educación Ambiental, SEMARNAT
 León, Guanajuato, México
- 150.Ms. Muñoz Romero, Belén Guadalupe**
 SEMARNAT
 México, D.F., México
 e-mail: nenen1087@hotmail.com
- 151.Ms. Ortiz Ortíz, Luz María**
 Directora General Adjunta de Cooperación Internacional, SEMARNAT
 México, D.F., México
 e-mail: luz.ortiz@semarnat.gob.mx
- 152.Mr. Peniche Sala, Roger**
 Director de Cooperación Bilateral, SEMARNAT
 México, D.F., México
 e-mail: roger.peniche@semarnat.gob.mx
- 153.Ms. Peña Jaramillo, Aida**
 Directora para la Agenda Azul, SEMARNAT
 México, D.F., México
 e-mail: aida.pj@semarnat.gob.mx

154.Ms. Sánchez Hernández, Paloma

Jefe de Departamento de Frontera
Norte, SEMARNAT
México, D.F., México
e-mail:
paloma.sanchez@semarnat.gob.mx

155.Ms. Silva Saavedra, Erika Vanessa

Asistente de la Dirección de Aspectos
Comerciales, SEMARNAT
México, D.F., México
e-mail: vanessa.silva@semarnat.gob.mx

156.Mr. Soberón Hernández, Jorge

Roberto
Prácticas Profesionales, SEMARNAT
México, D.F., México
e-mail: j_soberon@yahoo.com

157.Mr. Soriano Velásquez, Edgar Iván

Prácticas Profesionales Educación
Ambiental, SEMARNAT
León, Guanajuato, México

158.Ms. Strambo, Claudia Rachel

Voluntaria, SEMARNAT
México, D.F., México
e-mail: claudiastrambo@gmail.com

159.Mr. Valdez Reyes, Jesús Thonatiu

Coordinador de Giras, SEMARNAT
México, D.F., México
e-mail: jesus.valdez@semarnat.gob.mx

160.Mr. Vázquez Sánchez, Gabriel

Director, Reserva de la biosfera Sierra
Gorda de Guanajuato
San Luis de la Paz, Guanajuato, México
e-mail: gvazquez@conanp.gob.mx

161.Mr. Vera Escobar, Juan Carlos

Subdirector de Información Ambiental
Internacional, SEMARNAT
México, D.F., México
e-mail: juan.vera@semarnat.gob.mx

162.Mr. Verdura Campos, Roberto

Carlos
Estudiante Voluntario, SEMARNAT
México, D.F., México
e-mail: petipoids@hotmail.com

US NAC/GAC MEMBERS

163.Ms. Chapman, Karen

Water & Wildlife Analyst, U.S. NAC,
Chair: Environmental Defense Fund
Delaware, Ohio, United States
Tel: 740 363 8269
Fax: 740 363 8269
e-mail: kchapman@edf.org

164.Mr. Rubinstein, Carlos

Commissioner, Texas Commission on
Environmental Quality
Austin, Texas, United States
Tel: 512 239 5500
Fax: 512 239 5533
e-mail: crubinst@tceq.state.tx.us

JPAC MEMBERS

165.Mr. Alanís-Ortega, Gustavo

JPAC Member, Centro Mexicano de
Derecho Ambiental
México, D.F., México
Tel: 555 286 3323 ext.13
e-mail: galanis@cemda.org.mx

166.Ms. Angove, Linda

JPAC Member,
Burlington, Ontario, Canada
Tel: 905 634 7377
e-mail: lm.angove@rogers.com

167.Mr. Benarrous, Laurent

JPAC Member, Jones Lang LaSalle
Montreal, Quebec, Canada
Tel: 514 667 5659
Fax: 514 849 6919
e-mail: laurentbenarrous@hotmail.com

168.Ms. Coronado, Irasema

JPAC Member, University of Texas at
El Paso
El Paso, Texas, United States
Tel: 915 747 7611
e-mail: Icoronado@utep.edu

169.Ms. Correa Sandoval, Adriana Nelly

JPAC Member, Centro de Calidad
Ambiental - ITESM Campus Monterrey
Monterrey, Nuevo León, México
Tel: 52 818 328 4032
Fax: 52 818 359 6280
e-mail: ancs@itesm.mx

170.Mr. Garver, Geoffrey

JPAC Member, University of Montreal
& Laval Universities
Montreal, Quebec, Canada
Tel: 514 582 0929
e-mail: gginmont@sympatico.ca

171.Mr. Gutiérrez Lacayo, Martín
JPAC Member, Pronatura México, A.
C.
México, D.F., México
Tel: 555 635 5054
Fax: 555 635 5054 ext. 113
e-mail:
martingutierrez@pronatura.org.mx

172.Mr. Hearn, Tim
JPAC Member, Hearn & Associates
Calgary, Alberta, Canada
Tel: 403 508 1940
Fax: 403 508 1954
e-mail: t.hearn@telus.net

173.Mr. Lacy, Rodolfo
JPAC Member, Centro Mario Molina
México, D.F., México
Tel: 525 59 177 1670 ext. 216
Fax: 525 59 177 1670
e-mail: rlacy@centromariomolina.org

174.Ms. Marcus, Felicia
JPAC Member, Natural Resources
Defense Council
San Francisco, California, United States
Tel: 415 875 6100
e-mail: fmarcus@nrdc.org

175.Mr. Sandoval, Carlos
JPAC Member, Consejo Nacional de
Industriales Ecologistas
México, D.F., México
Tel: 52 555 559 3611
Fax: 52 555 575 2337
e-mail: ecologia@conieco.com.mx

176.Ms. Southern, Nancy
JPAC Member, ATCO
Calgary, Alberta, Canada
Tel: 403 292 7434
e-mail: nancy.southern@atco.com

177.Ms. Takvorian, Diane
JPAC Member, Environmental Health
Coalition
National City, California, United States
Tel: 619 747 0220
Fax: 619 474 1210
e-mail:
DianeT@environmentalhealth.org

178.Mr. Waterhouse, Jonathan
JPAC Member, Yukon River Inter-
Tribal Watershed Council
Anchorage, Alaska, United States
Tel: 907 258 3337
e-mail: jwaterhouse@yritwc.org

179.Mr. Wright, Glen
JPAC Chair, PrinterOn Corporation
Kitchener, Ontario, Canada
Tel: 519 504 5363
e-mail: gwright@gpark.ca

SPEAKERS / CONSULTANTS

180.Mr. Bernstein, Aaron
Faculty, Center for Health and the
Global Environment, Harvard
Medical School. Harvard Medical
School and Children's Hospital Boston
Boston, MA, United States
Tel: 617-384-8530
Fax: 617-384-8530
e-mail:
aaron_bernstein@hms.harvard.edu

181.Ms. Buka, Irena
Paediatric Environmental health
Specialty Unit, University of Alberta
Edmonton, Alberta, Canada
Tel: 780 735 2731
Fax: 780 735 2794
e-mail:
Irena.Buka@albertahealthservices.ca

182.Mr. Cifuentes, Enrique
Director of the Pediatric Environmental
Health Specialty Unit (PEHSU)
Initiative, Visiting Professor,
Department of Environmental Health,
Harvard School of Public Health
Boston, MA, United States
e-mail: ecifuent@gmail.com;
ecifuent@hsph.harvard.edu

**183.Ms. Cortés García Lozano, María
Esther**
Directora Ejecutiva, Colectivo
Ecologista Jalisco, A.C.
México, Jalisco, México
Tel: 3 342 3270
Fax: 3 342 3271
e-mail: maite@cej.org.mx

184.Mr. Mould, Roy
Consultant, Merides Business Solutions
Toronto, Ontario, Canada
Tel: 416 488 7753
e-mail: rmould@rogers.com

185.Mr. Pastor, Manuel
Professor, American Studies &
Ethnicity, University of South Carolina
Los Angeles, California, United States
Tel: 213 740 5604
Fax: 213 740 5680
e-mail: mpastor@college.usc.edu

CEC STAFF

186.Mr. Cabrera, Orlando
Program Manager, Air and PRTR,
Commission for Environmental
Cooperation
Montreal, Quebec, Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
e-mail: ocabrera@cec.org

187.Ms. Daoust, Nathalie
Council Secretary, Commission for
Environmental Cooperation
Montreal, Quebec, Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
e-mail: ndaoust@cec.org

188.Mr. Delgadillo, Eduardo
Director of Administration and
Finances, Commission for
Environmental Cooperation
Montreal, Quebec, Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
e-mail: edelgadillo@cec.org

189.Mr. Durón Loaiza, Jesús Antonio
Consultant, Commission for
Environmental Cooperation
México, D.F., México
Tel: 555 5 610 0460
e-mail: ja_duronl@hotmail.com

190.Mr. Heredia, Marco Antonio
Program Manager, Environmental Law,
Commission for Environmental
Cooperation
Montreal, Quebec, Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
e-mail: maheredia@cec.org

191.Mr. Lloyd, Evan
Executive Director, Commission for
Environmental Cooperation
Montreal, Quebec, Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
e-mail: elloyd@cec.org

192.Ms. Orozco, Marcela
JPAC Liaison Officer, Commission for
Environmental Cooperation
Montreal, Quebec, Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
e-mail: morozco@cec.org

193.Mr. Ratliff, Dane
Director SEM Unit, Commission for
Environmental Cooperation
Montreal, Quebec, Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
e-mail: dratliff@cec.org

194.Mr. Stoub, Jeffrey
Coordinator, Communications,
Commission for Environmental
Cooperation
Montreal, Quebec, Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
e-mail: jstoub@cec.org

195.Mr. Viadas, Eduardo
Media liaison, Commission for
Environmental Cooperation
Montreal, Quebec, Canada
Tel: 514 350 4331
Fax: 514 350 4314
e-mail: eviadas@cec.org

(CEC Logistics/Support)

196.Mr. Anghel, Cezar
Computer Technician, Commission for
Environmental Cooperation
Montreal, Quebec, Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4345
e-mail: acezar@cec.org

197.Ms. Galvis, Mónica

Public Participation Coordinator,
Commission for Environmental
Cooperation
Montreal, Quebec, Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
e-mail: mgalvis@cec.org

198.Ms. Gingras, Chantal

General Support, Commission for
Environmental Cooperation
Montreal, Quebec, Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
e-mail: cgingras@cec.org

199.Ms. Morin, Jocelyne

JPAC Assistant, Commission for
Environmental Cooperation
Montreal, Quebec, Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
e-mail: jmorin@cec.org

200.Ms. Padulo, Joanne

Communications Assistant,
Commission for Environmental
Cooperation
Montreal, Quebec, Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
e-mail: jpadulo@cec.org

201.Ms. Paz-Miller, Liliana

Logistics Coordinator, Commission for
Environmental Cooperation
Montreal, Quebec, Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
e-mail: lpmiller@cec.org

202.Mr. Powell, Keith

Manager Information Services,
Commission for Environmental
Cooperation
Montreal, Quebec, Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
e-mail: kpowell@cec.org

203.Ms. Sánchez, Gabriela

Coordinator, Documentation Unit,
Commission for Environmental
Cooperation
Montreal, Quebec, Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
e-mail: gsanchez@cec.org

204.Ms. Schmidt, Karen

Documentation Unit and Public Session
Rapporteur, Commission for
Environmental Cooperation
Montreal, Quebec, Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
e-mail: kschmidt@cec.org

205.Ms. Sotelo, Olga

Logistics Assistant, Commission for
Environmental Cooperation
Montreal, Quebec, Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4345
e-mail: osotelo@cec.org